



HAL
open science

Les thermes impériaux de Délos : l'infrastructure publique d'une ville *δηλος* ?

Alain Bouet, Enora Le Quéré

► To cite this version:

Alain Bouet, Enora Le Quéré. Les thermes impériaux de Délos : l'infrastructure publique d'une ville *δηλος* ?. Bulletin de Correspondance Hellénique, 2016, 139-140 (1), pp.417-462. 10.4000/bch.358 . hal-01945675

HAL Id: hal-01945675

<https://normandie-univ.hal.science/hal-01945675>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les thermes impériaux de Délos : l'infrastructure publique d'une ville ἄδηλος ?

Alain Bouet et Enora Le Quéré



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/bch/358>
DOI : 10.4000/bch.358
ISSN : 2241-0104

Éditeur

École française d'Athènes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2016
Pagination : 417-462
ISBN : 978-2-86958-286-6
ISSN : 0007-4217

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Alain Bouet et Enora Le Quéré, « Les thermes impériaux de Délos : l'infrastructure publique d'une ville ἄδηλος ? », *Bulletin de correspondance hellénique* [En ligne], 139-140.1 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 21 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/bch/358> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bch.358>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les thermes impériaux de Délos : l'infrastructure publique d'une ville ἄδηλος?

Alain BOUET, Enora LE QUÉRÉ

ΡΕΣΥΜΕ L'analyse architecturale et planimétrique de deux des édifices thermaux les plus imposants de Délos, leur description et leur interprétation conduisent à la restitution d'une infrastructure balnéaire loin d'être négligeable sur l'île à l'époque impériale romaine, qui ne s'accorde guère avec le village peu peuplé que l'on se plaît à décrire traditionnellement. Grâce à plusieurs comparaisons avec des édifices de Méditerranée orientale comme occidentale, ces monuments déliens sont resitués dans l'évolution générale des thermes grecs tardifs (III^e-V^e s. apr. J.-C.), apportant une confirmation à leur datation tardive déjà suggérée par l'analyse récente des aqueducs qui les alimentaient. Ces thermes déliens font partie des nombreux vestiges, pas assez connus jusqu'à présent, qui prouvent que la Délos impériale – et surtout la Délos de l'Antiquité tardive – n'était pas aussi « déserte » qu'on ne s'accorde à le dire.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ *Τα αυτοκρατορικά λουτρά της Δήλου: η δημόσια υποδομή μιας «αδήλου» πόλης:*

Η μελέτη αυτή επικεντρώθηκε στην αρχιτεκτονική ανάλυση και επιπεδομετρία των δύο μεγαλύτερων λουτρικών οικοδομημάτων της Δήλου. Η περιγραφή και η ερμηνεία των δομών αυτών αναδεικνύουν την ύπαρξη μιας διόλου ευκαταφρόνητης λουτρικής υποδομής στη Δήλο κατά τη ρωμαϊκή αυτοκρατορική εποχή, η οποία δεν συνάδει με την εικόνα του ολιγάνθρωπου χωριού που παραδοσιακά αποδίδεται στην αυτοκρατορική Δήλο. Βάσει πολλαπλών συγκρίσεων με άλλες αρχιτεκτονικές δομές της ανατολικής και δυτικής Μεσογείου, τα μνημεία αυτά της Δήλου τοποθετούνται στο ευρύτερο πλαίσιο της εξέλιξης των ύστερων ελληνικών λουτρικών εγκαταστάσεων (3ος – 5ος αι. μ.Χ.). Η προσέγγιση αυτή επιβεβαιώνει την ύστερη χρονολόγηση που είχε ήδη προταθεί για τα λουτρά αυτά κατά την πρόσφατη μελέτη των υδραγωγείων που τα τροφοδοτούσαν. Αυτά τα δηλιακά λουτρά αποτελούν τμήμα των πολλών σχετικά άγνωστων έως τώρα ερειπίων στη περιοχή, τα οποία αποδεικνύουν ότι η αυτοκρατορική Δήλος – και κυρίως η Δήλος της ύστερης αρχαιότητας – δεν ήταν τόσο «έρημος» όσο πιστεύουμε.

SUMMARY *The Roman baths at Delos: the public infrastructure of an 'adelos' city?*

The remains of the two most imposing Roman baths of Delos are here the subject of architectural and planimetric analysis. The interpretation of the results demonstrates the presence of major bathing facilities on Delos during Roman imperial times. This is hardly compatible with the sparsely populated village of which scholars usually speak. Based on comparisons with similar structures found in the eastern and western Mediterranean, these Delian monuments are here restored to their proper place in the general development of late Greek baths (3rd-5th c. AD). In the present study, new evidence of this later chronology is provided. As a result, this construction activity suggests that Roman Delos – and especially late Roman Delos – was not as 'deserted' as is usually assumed.

À PROPOS DES AUTEURS

A. BOUET, université Bordeaux-Montaigne, Ausonius (UMR 5607).

E. LE QUÉRÉ, université de Rouen, GRHis (EA 3831).

NOTE LIMINAIRE

Les auteurs remercient P. Aupert, Br. Ephrem, R. Étienne, Cl. Hasenohr, Fr. Prost et Fl. Saragoza pour leur aide et leurs conseils. Sauf mention contraire, la DAO a été réalisée par A. Bouet.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BIERS 2003 = J. C. BIERS, « *Lavari est vivere: Baths in Roman Corinth* », dans Ch. K. WILLIAMS II, N. BOOKIDIS (éds), *Corinth, the Centenary 1896-1996*, *Corinth* 20, p. 303-319.

BOUET 2003 = A. BOUET, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, I. *Synthèse*; II. *Catalogue*, *CEFR* 320.

BRUNEAU 1968 = Ph. BRUNEAU, « Contribution à l'histoire urbaine de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale », *BCH* 92, p. 633-709.

DURRBACH 1902 = F. DURRBACH, « Fouilles de Délos : le Portique Tétragone », *BCH* 26, p. 480-553.

GD = Ph. BRUNEAU, J. DUCAT, *Guide de Délos, Sites et Monuments* 1 (2005), 4^e éd. refondue et mise à jour avec le concours de M. BRUNET, A. FARNOUX et J.-Ch. MORETTI.

HASENOHR 2002 = Cl. HASENOHR, « L'Agora des Compétaliastes et ses abords à Délos : topographie et histoire d'un secteur occupé de l'époque archaïque aux temps byzantins », *REA* 104, p. 85-110.

HASENOHR 2014 = Cl. HASENOHR, « Le bas Quartier du Théâtre à Délos à l'époque impériale », *Topoi* 19.1, p. 291-308.

LE QUÉRÉ à paraître = E. LE QUÉRÉ, « Édifices et constructions d'époque impériale et protobyzantine dans le Sanctuaire d'Apollon », dans R. ÉTIENNE (dir.), *Le Sanctuaire d'Apollon à Délos*, *EAD* (à paraître).

MORETTI, FINCKER 2011 = J.-Ch. MORETTI, M. FINCKER, « Les réseaux d'eau courante à Délos », dans C. ABADIE-REYNAL, S. PROVOST, P. VIPARD (éds), *Les réseaux d'eau courante dans l'Antiquité, Réparations, modifications, réutilisation, abandon, récupération*, p. 159-174.

L'infrastructure balnéaire de la Délos hellénistique, dont les édifices révèlent une ville à son apogée, a récemment fait l'objet d'une importante publication¹. Les bains de la ville impériale ne sont pas pour autant inexistantes et plusieurs bâtiments ont été plus ou moins rapidement identifiés dans la plaine du Sanctuaire : peut-être thermes sur la partie occidentale du Portique d'Antigone (*GD* 29), la Graphé (*GD* 35) et le terrain situé immédiatement au Nord², thermes au niveau du Monument aux Hexagones (*GD* 44) et du petit Portique ionique (*GD* 45)³, bains au-dessus de la Salle Hypostyle (*GD* 50)⁴, thermes de l'Agora des Déliens (*GD* 84), et enfin, thermes au Sud de l'Agora des Compétaliastes (*GD* 2) (**fig. 1**). Autant de monuments qui viennent à l'encontre du *topos* littéraire faisant de la Délos impériale une île déserte (ἄδηλος)⁵. Il n'est pas question, dans le cadre de cette étude, de reprendre l'intégralité du dossier thermal de Délos, mais de proposer, plus modestement, quelques interprétations concernant deux des édifices les mieux connus – celui de l'Agora des Déliens et celui situé au Sud de l'Agora des Compétaliastes – dont l'alimentation en eau vient de faire l'objet d'une belle étude⁶.

1. M. TRÜMPER, « Baden im späthellenistischen Delos I: Die öffentliche Badeanlage im Quartier du Théâtre », *BCH* 130 (2006), p. 143-229.
2. F. COURBY, *Le Portique d'Antigone ou du Nord-Est et les constructions voisines*, *EAD* V (1912), p. 45 et p. 59-60. On y reconnaît un hypocauste constitué de pilettes circulaires à l'Est de la Graphé, où ont été retrouvés deux fragments de mosaïque en cailloux roulés et deux canaux dans lesquels le fouilleur voit, plutôt que des évacuations, « des adductions d'air chaud ou de vapeur d'eau car on y reconnaît des traces de calcination » (p. 59). Leur orientation vers les angles des murs, la présence d'une zone carrée ou quadrangulaire dans la partie centrale, laissent penser que l'ensemble du bâtiment de 185,80 m² était chauffé par un hypocauste à canaux et à chambre centrale. Le plan de l'édifice, le type de l'hypocauste à canaux, ne sont absolument pas caractéristiques d'un complexe thermal. Il pourrait s'agir plutôt d'un édifice public ou semi-public. Pour une étude architecturale du bâtiment, voir LE QUÉRÉ à paraître, zone 1 (nos 111-112).
3. M.-Chr. HELLMANN, Ph. FRAISSE, *Le monument aux hexagones et le portique des Naxiens*, *EAD* XXXII (1979), p. 5 et p. 78. La seule pièce jusqu'à présent repérée, à l'angle Sud-Ouest du Monument aux Hexagones (S. REINACH, *BCH* 8 [1884], p. 168), a fait penser qu'il pouvait plutôt s'agir de thermes privés en raison du caractère modeste de l'installation (MORETTI, FINCKER 2011, p. 170, n. 37). Toutefois, l'étude architecturale de ce secteur a montré que le complexe ne se limitait pas à cette pièce Sud-Ouest ; il s'étendait bien au-delà du Monument aux Hexagones, au Nord et à l'Est (superficie approximative : 290 m²), et comportait plusieurs pièces caractéristiques des édifices thermaux. La construction date de la seconde moitié du I^{er} s. ou du II^e s. apr. J.-C. Voir LE QUÉRÉ à paraître, zone 4 (nos 401-408).
4. G. LEROUX (avec la collaboration de H. CONVERT et A. GABRIEL), *La salle hypostyle*, *EAD* II (1909), p. 55-63 ; A. K. ORLANDOS, « Délos chrétienne », *BCH* 60 (1936), p. 92-95 et fig. 29.
5. Callimaque, *Hymne à Délos* 53. Le jeu de mots Δήλος ἄδηλος a été repris par plusieurs auteurs d'époque impériale, qui font allusion à une prophétie sibylline : ἔσται καὶ Σάμος ἄμμος, ἔσσειται Δήλος ἄδηλος, voir BRUNEAU 1968, p. 693.
6. MORETTI, FINCKER 2011. Les thermes de l'Agora des Déliens ont fait l'objet d'une courte notice dans le catalogue des thermes de l'empire romain dressé par I. NIELSEN (*Thermae et Balnea. The Architecture and Cultural History of Roman Public Baths* [1990], II, p. 33, C. 263). L'auteur ne reproduit pas de plan (et donc ne propose pas d'interprétation des pièces) et renvoie au catalogue de H. MANDERSCHIED (*Bibliographie zum römischen Badewesen unter besonderer Berücksichtigung der öffentlichen Thermen* [1988], pl. 138), preuve qu'elle considère cet édifice comme secondaire et d'un intérêt relatif. Les thermes de

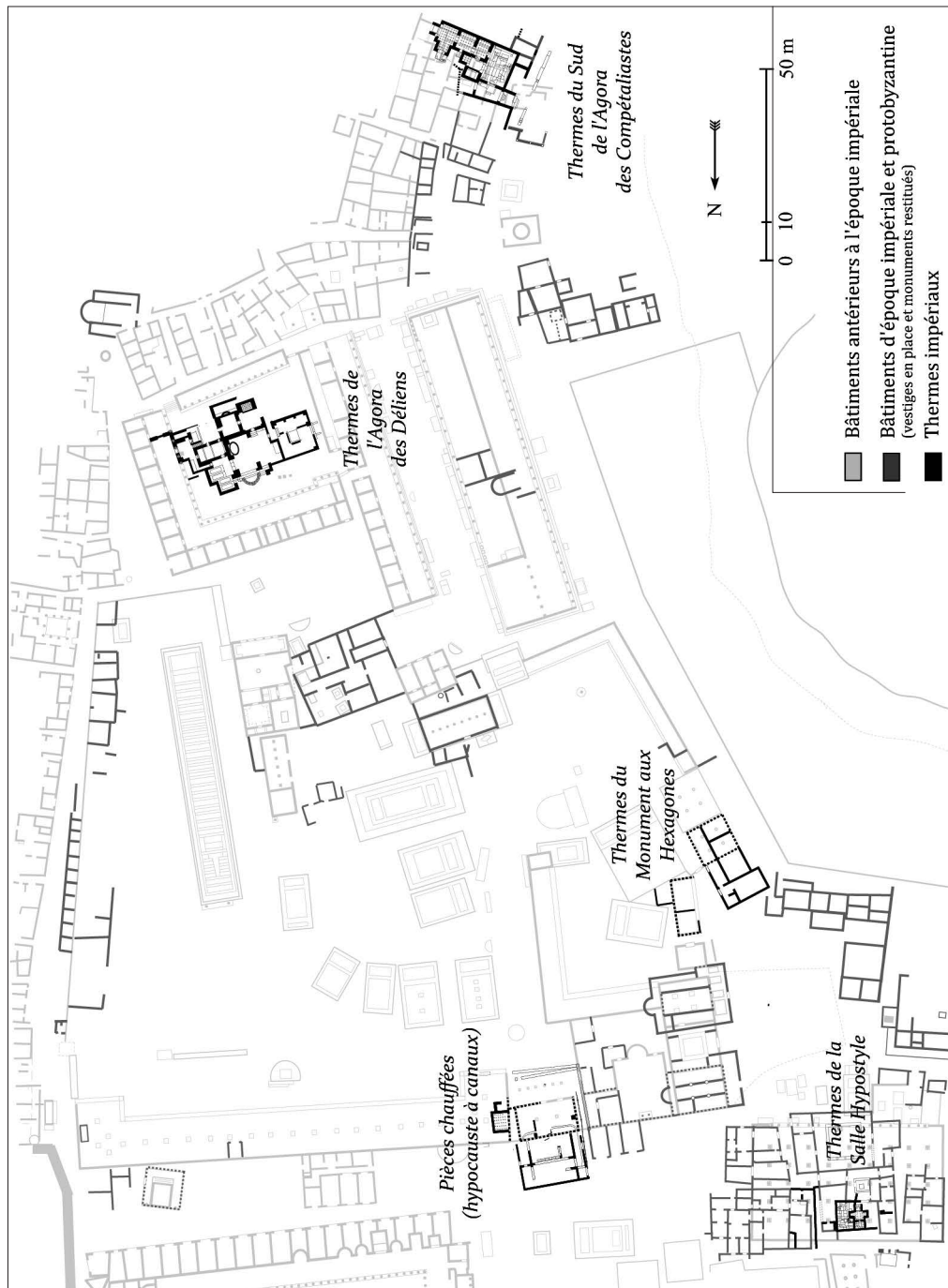


Fig. 1 — Emplacement des thermes de l'époque impériale dans la plaine du Sancruaire d'Apollon à Délos, plan schématique (dessin E. LE QUÉRÉ, d'après *GD* pl. I, plan Nénot 1882, plan Ardaillon 1896, plan Replat 1914, planothèque EFA n^{os} 1596 et 2582).

I. LES THERMES DE L'AGORA DES DÉLIENS

I.1. DESCRIPTION

Les thermes ont été dégagés lors de la fouille de l'Agora Tétragone, appelée également Agora des Déliens, menée entre le 8 juillet et le 20 septembre 1902 par F. Durrbach⁷. Certains murs et massifs de maçonnerie étaient encore visibles avant la fouille, émergeant à la surface de la couche de destruction haute de 3 à 4 m⁸. Sitôt le bâtiment mis au jour, un plan en a été dressé (fig. 2), puis l'édifice a été détruit à l'exception de quelques parois au ras du sol conservées au titre de témoins⁹ (fig. 3). Le plan présente à l'évidence plusieurs états que le fouilleur n'évoque que rarement. Il apparaissait donc difficile, à la simple lecture du plan, de distinguer l'écheveau des structures. Les vestiges toujours visibles sur le terrain, qui ne concernent que les pièces de bain, présentent une lisibilité qui ne trouve pas son pendant sur le plan. Cela s'explique aisément par la destruction voulue par le fouilleur, qui n'a conservé que des murs arasés au niveau du sol de l'Agora. Seules ont donc été sauvegardées les structures les plus profondément fondées, à savoir celles remontant à la construction originelle; les aménagements postérieurs, peu fondés ou reposant directement sur les sols mosaïqués, ont été irrémédiablement détruits. La construction primitive apparaît donc dans toute sa clarté. Celle-ci est d'ailleurs moins régulière que ce qui est visible sur le plan de 1902. Le nouveau relevé, réalisé dans le cadre de l'édition de l'atlas de Délos, en fournit toutefois une autre image¹⁰ (fig. 4). S'il peut s'agir d'une simplification du plan de 1902 par rapport à la réalité des structures, une autre explication éclaire au moins partiellement ces différences : le premier correspond aux élévations, le second aux fondations probablement moins régulières.

l'Agora des Compétaliastes n'apparaissent pas. M. GALLI (« Les réalités associatives dans les Cyclades à l'époque impériale. Le bâtiment à l'intérieur de l'Agora des Déliens et le "Portique des *Mystae*" de Mélos », *Topoi* 19.1 [2014], p. 435-455) a récemment publié une rapide description des thermes de l'Agora des Déliens (p. 437-442). Cependant, la datation tout comme l'interprétation de l'édifice proposées par l'auteur – qui le met en rapport avec l'envoi des Dodécaïdes athéniennes et en fait l'une des « restructurations réalisées sous l'égide d'associations collégiales » au cours du II^e s. apr. J.-C. (p. 453) –, sont entièrement à revoir.

7. DURRBACH 1902. Ces thermes n'ont pas tout de suite été repérés comme tels par les fouilleurs; voir par exemple les remarques de Th. Homolle, qui attribuait la construction aux Hospitaliers de Saint-Jean : « Au Sud, sur le portique tétragone, s'élèvent des murailles, épaisses en quelques endroits de plus d'un mètre, et si solidement cimentées que j'ai dû renoncer à les démolir; il ne me paraît pas douteux que c'ait été une forteresse. » (« Rapport sur une mission archéologique dans l'île de Délos », *Arch. Miss. Sc.* 13 [1887], p. 393).
8. DURRBACH 1902, p. 484.
9. *Ibid.* La destruction est moins importante pour la pièce A qui a conservé encore sa mosaïque.
10. L'atlas étant encore inédit au moment de la rédaction de cet article, ses auteurs ne nous ont pas autorisés à utiliser la planche concernant l'Agora des Déliens, mais celle-ci est partiellement publiée dans MORETTI, FINCKER 2011, pl. XII et XIII.

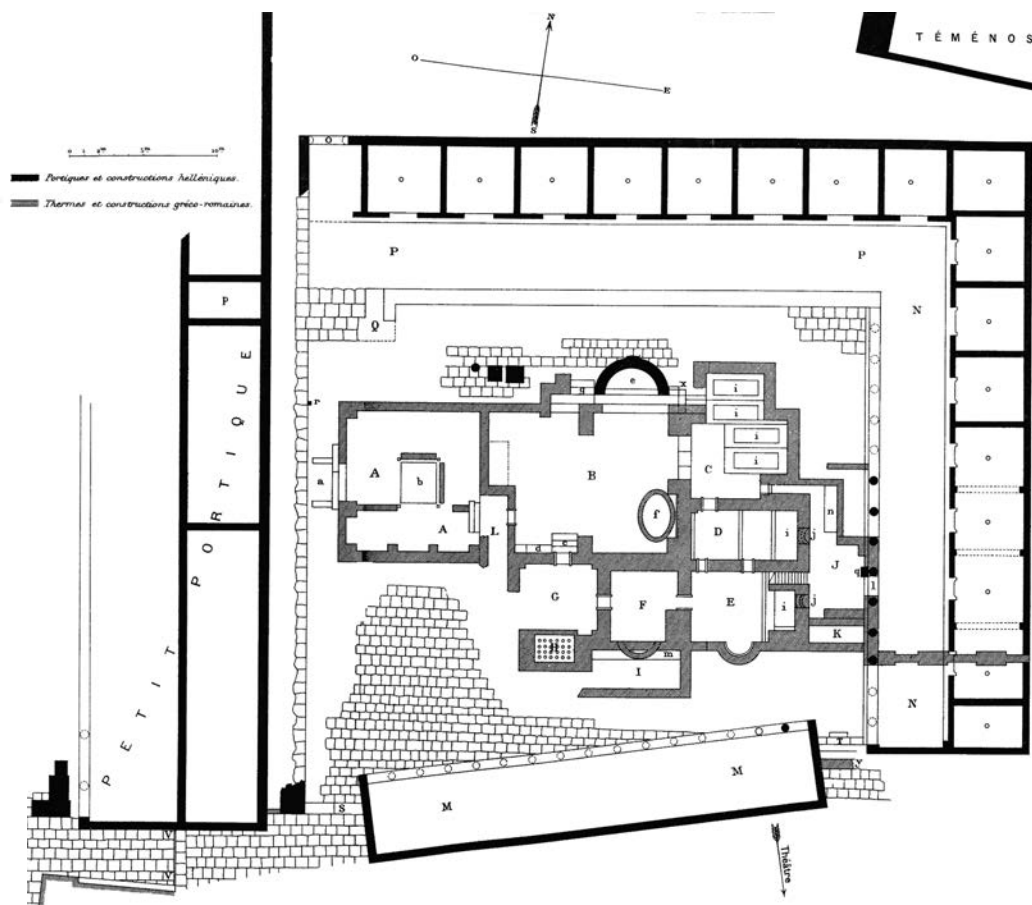


Fig. 2 — Plan des thermes de l'Agora des Déliens dressé en 1902 (d'après DURRBACH 1902, pl. II-III).

Les thermes étaient édifiés sur l'emplacement d'un bâtiment antérieur, une place trapézoïdale dallée (*GD* 84), bordée de portiques sur trois de ses côtés, fruit d'une évolution complexe (fig. 5). On y retrouve en effet, au Sud, un portique dorique, ou « Portique oblique », datant vraisemblablement du *iv*^e s. av. J.-C. ; sur les côtés Nord et Est, un portique coudé du premier tiers du *ii*^e s. av. J.-C., sous lequel s'ouvraient des magasins ; et à l'Ouest, un édifice sans colonnes adossé au mur Ouest d'un portique édifié vers le milieu du *iii*^e s. av. J.-C., appelé par convention « Portique Sud » (*GD* 4)¹¹.

11. Voir DURRBACH 1902, p. 490-505 et, en dernier lieu, *GD*, p. 168 et p. 258-259.

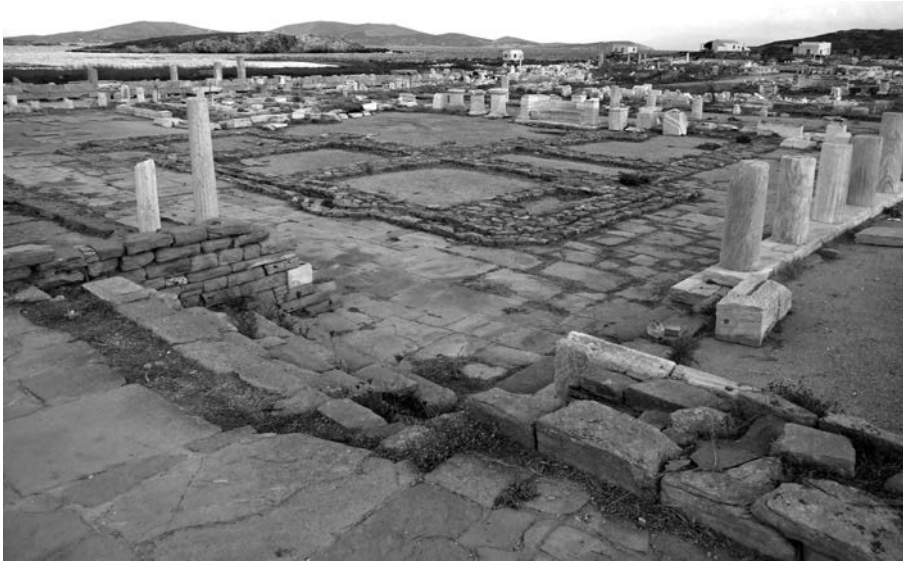


Fig. 3 — Vue générale de l’Agora des Déliens (cl. A. Bouet).

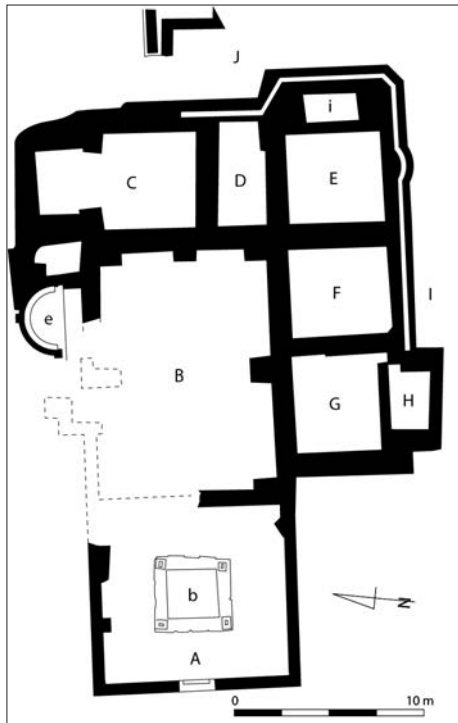


Fig. 4 — Relevé actuel des thermes de l’Agora des Déliens (d’après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165).

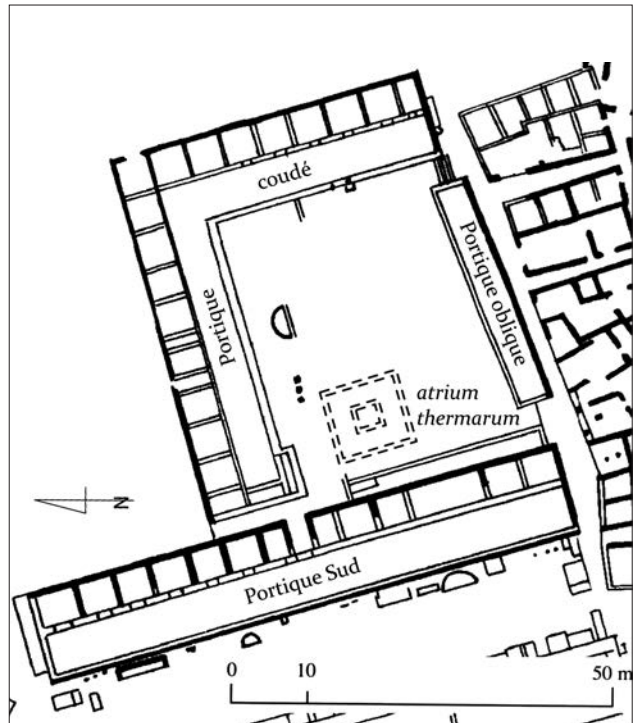


Fig. 5 — Plan de l’Agora des Déliens (d’après GD, pl. I).

Les thermes occupaient une large zone de l'aire centrale, venant même parfois s'appuyer sur une partie du stylobate de l'ancienne colonnade. D'une surface de 460 m² ¹², ils furent édifiés à l'aide de moellons irréguliers et de nombreux matériaux en remplois, blocs architecturaux, bases de statues ou inscriptions¹³, liés par un mortier peu résistant. Seules les zones de bassins semblent avoir connu un solide mortier¹⁴. Les sols se situent, au moins en ce qui concerne la salle A, à 0,58 m au-dessus du sol de l'Agora des Déliens, ce qui a vraisemblablement nécessité l'apport, au moins partiel, d'un remblai¹⁵ (fig. 6).

L'accès principal se trouvait dans la paroi occidentale de la pièce A¹⁶. Il en subsiste un seuil de marbre (fig. 7), précédé d'une marche, également en marbre, dont le pas est large de 0,26 m, fermé par deux vantaux pivotant dans deux crapaudines¹⁷. La première pièce, carrée, de 90 m², possédait peut-être des murs Nord et Sud renforcés de contreforts. En son centre, un *impluvium* de 2,40 m de côté, profond de 0,18 à 0,24 m, est délimité à chaque angle par un bloc, muni d'une mortaise, qui portait un pilier (fig. 6). Ce bassin est entièrement construit à l'aide de blocs remployés provenant de divers monuments de l'île¹⁸. L'évacuation de l'eau se faisait par l'intermédiaire d'une conduite aménagée au fond du bassin, sur le côté Nord. Le sol n'a heureusement pas été détruit et peut toujours être observé. Le tapis mosaïqué est uniformément blanc. Sur le sol de l'*impluvium* en revanche, des files de tesselles noires délimitent des carrés blancs de 0,27 à 0,30 m de côté, dont le centre est occupé par une croix jaune avec une tesselle blanche à l'intersection des deux branches de la croix¹⁹. Cette pièce présente toutes les caractéristiques d'un *atrium thermarum*.

La salle suivante B, d'une surface de 127 m² ²⁰, était la plus vaste de l'ensemble. Elle présentait aux angles et au milieu de chacune des parois un puissant contrefort. Le sol était

12. Nous ne comptons ici que les pièces balnéaires et les espaces de service. Si une partie de l'aire découverte de l'ancien portique a servi de palestres, il est impossible d'en calculer la surface.

13. DURRBACH 1902, p. 484.

14. *Ibid.*, p. 485.

15. La fouille de ce remblai encore protégé par la mosaïque dans la salle A pourrait apporter des éléments de datation.

16. Pour la compréhension du bâtiment, on pourra se reporter soit au plan de 1902 (fig. 2), soit au plan actuel (fig. 4), moins complet mais plus précis, sur lequel nous avons repris la même nomenclature.

17. Dimensions du seuil : long. 1,90 m ; larg. 0,54 m ; feuillure de 0,28 m. Dimensions des crapaudines : 0,15 × 0,11 × prof. 0,06 m. Ce seuil dit « à pas étroit » n'est pas un remploi issu d'un bâtiment de la ville hellénistique car ce type d'aménagement, qui succède au seuil à pas large, n'apparaît vraisemblablement que dans les années 40/30 av. J.-C. (voir A. BOUET, « Seuils de pierre en Gaule méridionale : l'exemple d'Olbia (Hyères, Var) », *RAN* 27-28 [1994-1995], p. 28).

18. Notamment, remploi de plusieurs orthostates en marbre gris, posés à plat, et d'une dalle en marbre rose provenant de l'autel (*GD* 23D) à l'Ouest du Prytanée.

19. Ph. BRUNEAU, *Les mosaïques*, *EAD* XXIX (1972), p. 203, n° 145.

20. Les surfaces ont été prises, autant que faire se peut, sur le plan des vestiges actuels.



Fig. 6 — Vue depuis le Sud de l'atrium *thermarum*, pièce A (cl. A. Bouet).

Fig. 7 — Vue depuis le Nord du seuil d'accès aux thermes (cl. A. Bouet).

Fig. 8 — Vue depuis le Sud-Ouest de l'exèdre englobée postérieurement dans les thermes tardifs (cl. A. Bouet).

recouvert d'une mosaïque identique à celle de la pièce précédente²¹. Au flanc Nord, un bassin était installé dans une exèdre de 4 m de diamètre²² (fig. 8). Le fond, surélevé, était constitué d'« un conglomérat épais et très dur de pierres et d'un ciment en brique pilée²³ ». La suite de la description du fouilleur est moins claire : « de plus, afin de rétrécir la cavité, on avait exhaussé, au niveau de l'assise de couronnement, le banc de marbre qui occupait le pourtour intérieur de l'exèdre²⁴. » Nous pensons que la paroi primitive de ce monument honorifique a été épaissie en construisant un mur reposant sur le banc originel. Le mur en fondation, au devant de l'exèdre, ne peut être interprété que comme la base d'une marche-margelle : elle permet de rattacher cet aménagement à la mise en place des thermes. Le petit « canal » repéré immédiatement à l'Est pourrait correspondre à la vidange du bassin. Plus hypothétique est l'aménagement décrit à l'Ouest. Le fouilleur évoque un escalier menant directement à l'extérieur. Si cet aménagement appartient à la construction primitive, cela

21. DURRBACH 1902, p. 485.

22. Description de l'exèdre dans *ibid.*, p. 505.

23. *Ibid.*, p. 485.

24. *Ibid.*, p. 486.

sous-entend que la pièce était en relation directe avec l'extérieur. La zone entre les thermes et la colonnade de l'ancienne agora a alors pu servir de palestres. Mais il peut aussi s'agir d'un aménagement en relation avec la transformation postérieure des thermes. Cette salle B devait être utilisée comme *apodyterium* – on imagine des bancs disposés entre les contreforts²⁵ – mais, étant donné sa surface, elle a pu également être utilisée comme salle à vocation sportive ou sociale.

La présence de deux pièces froides avec bassins repérées par le fouilleur – la C et la G – est la preuve indiscutable de l'existence de deux sections thermales. C'est à la plus vaste qu'appartenait le *frigidarium* C. Les quatre bassins juxtaposés, étroits et allongés (fig. 2), ne sont pas à rattacher à la phase thermale du monument²⁶, mais à une utilisation postérieure. La salle avait une surface de 35 m². On y accédait par une baie large de 3 m, constituée d'un seuil élevé de 0,30 m. Au vu du plan publié, on peut se demander si ce seuil ne conserve pas la trace des piédroits, ce qui en réduirait la taille, même si un accès aussi large ne pose pas de véritable problème entre deux espaces froids. Une mosaïque identique à la précédente recouvrait le sol et des placages de marbre, les parois²⁷. Un renforcement grossièrement quadrangulaire de 9 m², délimité par deux piédroits, correspond à la *piscina*. Si cet aménagement était masqué par les bassins postérieurs, il apparaît en revanche après leur destruction, à savoir en l'état actuel des vestiges (fig. 9). Les pièces D et E étaient chauffées par hypocaustes constitués de pilettes carrées²⁸. Les sols étaient composés de simples briques, ce qui paraît étonnant. Il s'agit peut-être des *bipedales* qui coiffaient les pilettes, le revêtement du sol (plus luxueux?) ayant disparu. Le fouilleur mentionne que ces hypocaustes se situaient 0,80 m au-dessus du sol du *frigidarium*, ce qui est surprenant. Cela oblige à envisager quelques marches (non visibles en plan) pour rattraper la dénivellation. On aurait pu imaginer que la différence de niveau entre l'agora et les sols des thermes ait été utilisée pour y placer les hypocaustes, mais cela n'a pas été le cas. La pièce D, de 13,50 m², constituait le *laconicum*, chauffé directement par un

25. Le banc d mentionné par le fouilleur pourrait en être un des derniers témoins (*ibid.*, p. 486).

26. Il ne peut s'agir aucunement des alignements de baignoires individuelles que l'on retrouve dans les bains hellénistiques (voir en dernier lieu, M. TRÜMPER, « Complex Public Bath Buildings of the Hellenistic Period: a Case Study in Regional Differences », dans M.-Fr. BOUSSAC *et al.* (éds), *Le bain collectif en Égypte. Balaneia, Thermae, Hammams* [2009], p. 141-142) et dont au moins un exemple est conservé dans la Maison IIIN du Quartier du Théâtre à Délos (J.-P. BRUN, *BCH* 123 [1999], p. 125; M. TRÜMPER [n. 1], p. 149-154). Leur taille et leur disposition ne permettent pas non plus d'y voir ces bassins individuels qui se développent dans les thermes de l'Antiquité tardive, probablement sous l'influence du christianisme (R. GINOUVÈS, « Sur un aspect de l'évolution des bains en Grèce vers le IV^e siècle de notre ère », *BCH* 79 [1955], p. 135-152).

27. DURRBACH 1902, p. 486. Il est probable que les placages qui formaient « plinthe au-dessus des baignoires » (p. 487) correspondent au décor original de la pièce contre lequel ont été ensuite maçonnées les cuves artisanales.

28. *Ibid.*, p. 487.



Fig. 9 — Vue depuis le Sud-Ouest du *frigidarium* C et de son renforcement quadrangulaire destiné à accueillir une *piscina* (cl. A. Bouet).

Fig. 10 — Vue depuis l'Ouest du *laconicum* D (cl. A. Bouet).

Fig. 11 — Vue depuis le Nord-Ouest du *caldarium* E (cl. A. Bouet).

Fig. 12 — Vue depuis l'Ouest de la paroi méridionale du *caldarium* E, comprenant une abside qui accueillait peut-être un *labrum* (cl. A. Bouet).

praefurnium voûté (fig. 10). Bien que le fouilleur n'en dise mot, il est vraisemblable que l'ouverture dans sa paroi septentrionale corresponde à une porte et non pas à un passage d'air chaud, dont on ne comprendrait pas ici l'utilité. Un renforcement de 3,30 m² dans la partie orientale correspond à l'emplacement d'un bassin. Vient ensuite le *caldarium* E de 30 m². La différence de plan est importante entre celui des vestiges encore visibles sur place et celui publié après la fouille (fig. 11). La salle comprenait, à l'Est, un renforcement quadrangulaire destiné à un bassin de 5,80 m²; au Sud, une abside, moins profonde en réalité que le dessin qui en avait été fait, pourrait avoir reçu un *labrum* (fig. 12). Les deux

« portes étroites » évoquées par le fouilleur²⁹ doivent correspondre à deux passages d'air chaud mettant en relation *laconicum* et salle du bain chaud.

La pièce était chauffée par un foyer ouvert dans sa paroi Est. La chambre de chauffe J appartenant à cette première section thermale était délimitée par un mur qui englobait, à l'Est, cinq colonnes de l'ancien portique. Un espace avait été laissé libre entre deux d'entre elles pour en permettre l'accès. Son sol, en terre battue, était de plain pied avec celui du portique³⁰. Dans la partie Sud de la pièce, se trouvait un réservoir K de 4,50 m² aux parois enduites de mortier de tuileau³¹. Un escalier de pierre très étroit et raide avait été aménagé contre la paroi Nord du *solium*. Il ne peut pas avoir servi à rattraper la dénivellation entre la *suspensura* et la chambre de chauffe, ce que n'aurait pas manqué de relever le fouilleur³². Son interprétation est peut-être la bonne³³; en tous les cas, nous n'en voyons pas de meilleure : il donnait accès à la toiture en terrasse et, de là, au réservoir K, ce qui permet de déduire que celui-ci était situé en hauteur. La partie Nord de la pièce était formée par un couloir de plan coudé, doté d'un banc *n*, qui menait directement au *frigidarium*. Cet aménagement, classique dans bon nombre de bains³⁴, permettait au personnel de service de pénétrer dans les pièces de bain sans avoir à contourner l'ensemble du bâtiment.

La seconde section thermale est plus modeste. On y pénétrait depuis l'*apodyterium* B par une porte accessible par un escalier de trois marches³⁵. La première salle G est un *frigidarium* quadrangulaire³⁶ (fig. 13). D'une superficie de 30,50 m², il comprenait, en saillie sur la paroi Sud, une *piscina* de même plan, de 7,80 m², chauffée par un hypocauste constitué de pilettes circulaires. Le sol de la pièce était revêtu « d'un dallage soigné en plaques assez minces de marbre blanc dans lequel est inséré un ruban de marbre noir, large de 0,12 m, qui fait le tour de la pièce à peu de distance des murs³⁷ ». Les parois étaient également recouvertes de marbre blanc. La salle F constituait le *caldarium*. Actuellement, le plan visible correspond à un rectangle de 24,50 m², mais celui dressé après

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*, p. 488.

32. On ne connaît pas de salle du bain chaud en relation directe avec une chambre de chauffe. Le contact se fait généralement au niveau de la pièce froide, pour des raisons évidentes de limitation des pertes de chaleur.

33. DURRBACH 1902, p. 488.

34. BOUET 2003, I, p. 131 ; A. BOUET, J.-L. TOBIE, « Les thermes d'*Imus Pyrenaicus* (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques) », *Aquitania* 19 (2003), p. 175.

35. Ceci prouve que la salle G était au même niveau que la *suspensura* de la salle F, alors que dans la grande section thermale, la différence de niveau se situe entre le *frigidarium* et le *laconicum*.

36. Il semble que ce secteur soit moins bien conservé que les autres, car le mur occidental a totalement disparu en élévation ; il est aujourd'hui visible au niveau des fondations.

37. DURRBACH 1902, p. 487.



Fig. 13 — Vue depuis l'Ouest du *frigidarium* G (cl. A. Bouet).

la fouille présente des aménagements différents. Un épaississement de la partie Sud-Est de la paroi orientale crée un renfoncement quadrangulaire correspondant à l'emplacement du *solium*. Si, actuellement, la paroi méridionale est droite, sur le document ancien, à ce mur rectiligne, vient se superposer une abside. Il est vraisemblable que ces deux aménagements, que l'on ne retrouve pas aujourd'hui au niveau des fondations, correspondent à des transformations ponctuelles visant le *caldarium*. Un passage d'air mettait en relation cette salle du bain chaud avec celle de la première section thermale. Le plan ne mentionne aucun *praefurnium* et seules quelques allusions dans le texte l'évoquent³⁸. Les deux murs délimitant au Sud et à l'Est la pièce I, qui ne peut être qu'une chambre de chauffe, prouvent que les foyers se situaient dans ce secteur, l'un chauffant directement le *solium* du *caldarium*, l'autre la *piscina* chauffée du *frigidarium*. Partant du bassin H, un égout, encore visible de nos jours, faisait le tour du monument avant de bifurquer vers l'Ouest.

La présence de deux sections thermales, l'une vaste, l'autre plus modeste, ne peut correspondre qu'à une répartition sexuelle des usagers, la plus vaste étant réservée aux hommes, la plus modeste aux femmes.

1.2. FORMES ARCHITECTURALES CARACTÉRISTIQUES

1.2.1. Les pièces

La plupart des pièces présentent un plan simple : *caldarium* à *solium* quadrangulaire, *frigidarium* à *piscina* quadrangulaire sont des modèles très répandus dans l'architecture thermale et ne sont donc pas caractéristiques ; d'autres plans sont plus rares et méritent d'être relevés.

Tel est le cas de l'*atrium thermarum* qui est un espace relativement rare (fig. 14). Il est présent dans les thermes de la Maison du Ménandre à Pompéi (I X, 4) dans le troisième

38. « I est une sorte de couloir, en contrebas de 1,50 m avec le dallage de F [le *caldarium*], et servait sans doute d'accès au fourneau » (*ibid.*, p. 487) ; « H [la *piscina* chauffée] est un hypocauste qui se trouvait encore tout garni de rondelles de terre cuite ; il recevait sans doute la vapeur du *praefurnium* situé au dessous de F [le *caldarium*] » (*ibid.*, p. 488).

quart du 1^{er} s. av. J.-C. ; dans les Thermes du Nord de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. ; dans ceux suburbains d'Herculanum à l'époque de Claude ou de Néron ; dans ceux des *Praedia* de Julia Felix (II IV, 3-1) à Pompéi, postérieurement à 62 apr. J.-C. ; dans les Thermes du Nageur (V X, 3) à Ostie vers 80-90 apr. J.-C. ; dans les Thermes de Caracalla à Dougga (Tunisie) datés du règne de ce même empereur³⁹ ; enfin dans la *villa* d'Els Munts d'Altafulla (Espagne) dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Ce plan a été particulièrement reproduit en Occident au milieu et dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.⁴⁰.

Plus proches de Délos, les « Thermes C » de Ténos (Cyclades), de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., conservent vraisemblablement un tel *atrium*, malheureusement en grande partie détruit puisqu'il ne subsiste plus qu'un des murs de la pièce et le dallage de l'*impluvium*, en contrebas de 0,13 m par rapport au reste de la salle⁴¹. Il se différencie de l'exemple délien par le fait qu'il n'est pas carré mais rectangulaire. Toutefois, comme à Délos, l'*impluvium* était délimité par quatre colonnes, dont on a retrouvé les bases ioniques aux angles du dallage. Si, comme le supposent R. Étienne et J.-P. Braun, le bassin était centré par rapport à la pièce, celle-ci aurait eu une superficie de 120 m².

Le bassin quadrangulaire dans le *laconicum* de la grande section est également une forme architecturale relativement rare. Sa fonction n'est pas clairement définie, mais on peut penser, considérant ici que cette pièce est la seule entre le *frigidarium* et le *caldarium*, qu'elle servait également de *destrictarium* et qu'elle était utilisée lors du nettoyage au strigile⁴². Si l'on s'en tient aux édifices datés, une pièce similaire est présente dans la *villa* du Thovey à Faverges (Haute-Savoie) entre le milieu du 1^{er} s. et 200 apr. J.-C., dans les thermes de Stabies à Pompéi (VII 1, 8) après 62, dans ceux de la place des Jacobins à Limoges (Vienne) entre 70 et 90, de Neptune à Ostie et d'Hadrien à Leptis Magna (Libye) de l'époque d'Hadrien, dans ceux de la place de l'Égalité à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône) au milieu ou dans la seconde moitié du 1^{er} s., dans les Grands Thermes de Lambèse (Algérie) à l'extrême fin du 1^{er} s.⁴³, dans la *villa* de Saint-Vincent-de-Couladère à Cazères (Haute-Garonne) aux 1^{er}-4^{es} s., dans les Grands et les Petits Thermes de Madaure (Algérie) au début du 3^e s.⁴⁴, dans ceux de Sainte-Camille à Escolives (Yonne)

39. Pour l'identification de la salle, voir Y. THÉBERT, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, BEFAR 315 (2003), p. 178 ; pour la datation du bâtiment, voir M. KHANOUSSI, L. MAURIN (dir.), *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (1^{er}-1^{er} siècles)* (2000).

40. BOUET 2003, I, p. 14-15.

41. R. ÉTIENNE, J.-P. BRAUN, *Ténos I. Le sanctuaire de Poséidon et d'Amphitrite*, BEFAR 263 (1986), p. 42-44 et pl. III et VI.

42. BOUET 2003, I, p. 114-116.

43. Y. THÉBERT (n. 39), p. 210-211.

44. *Ibid.*, p. 214-215 (Grands Thermes) et p. 216-217 (Petits Thermes).

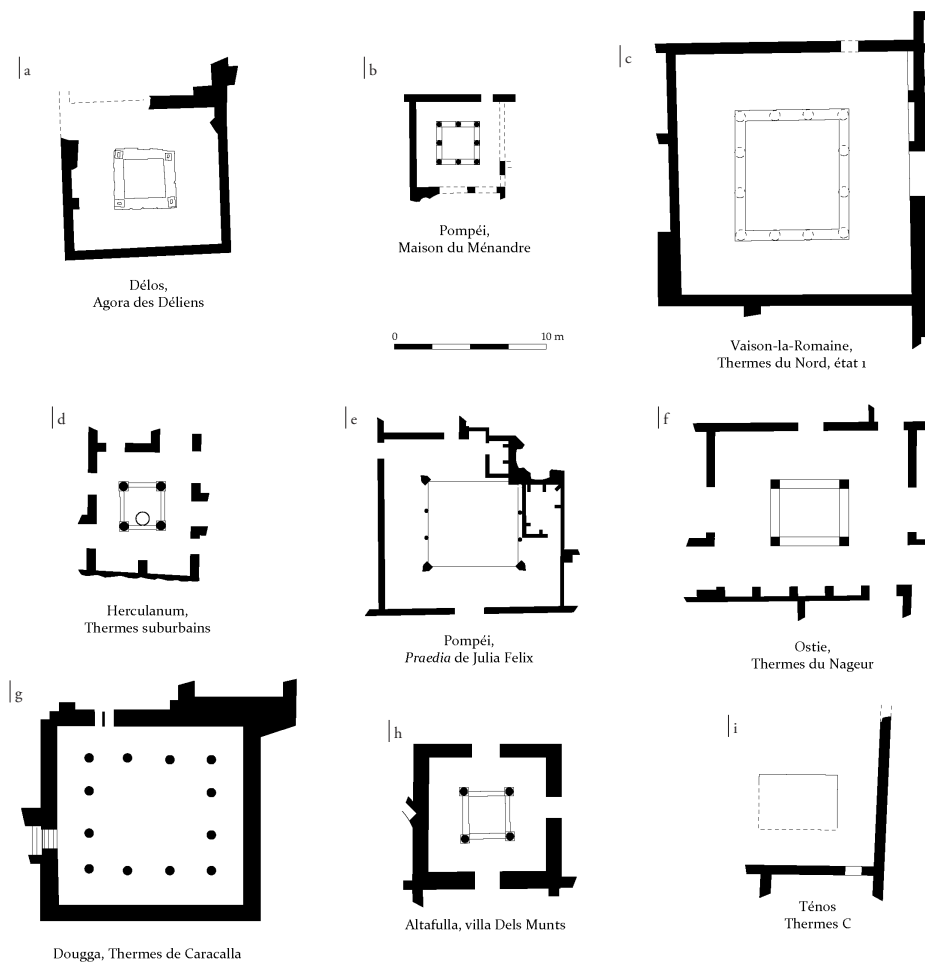


Fig. 14 — Plans de différents *atria thermarum* : a. d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165 ; b-g. d'après BOUET 2003, I, p. 15 ; h. d'après Y. THÉBERT (n. 39), p. 614 ; i. d'après R. ÉTIENNE, J.-P. BRAUN (n. 41), pl. VI.

postérieurs au III^e s., dans les Thermes impériaux de Trèves (Allemagne) du début du IV^e s. et dans les thermes au Nord-Ouest du Théâtre de Bulla Regia (Tunisie) au IV^e s. (fig. 15). En Grèce, on le rencontre dans les bains de la Stoa Sud de Corinthe dans la première moitié du V^e s. et dans ceux du terrain Passas à Argos au début de ce même siècle⁴⁵.

45. Sur ces bains, voir *infra* fig. 21k et 21o.

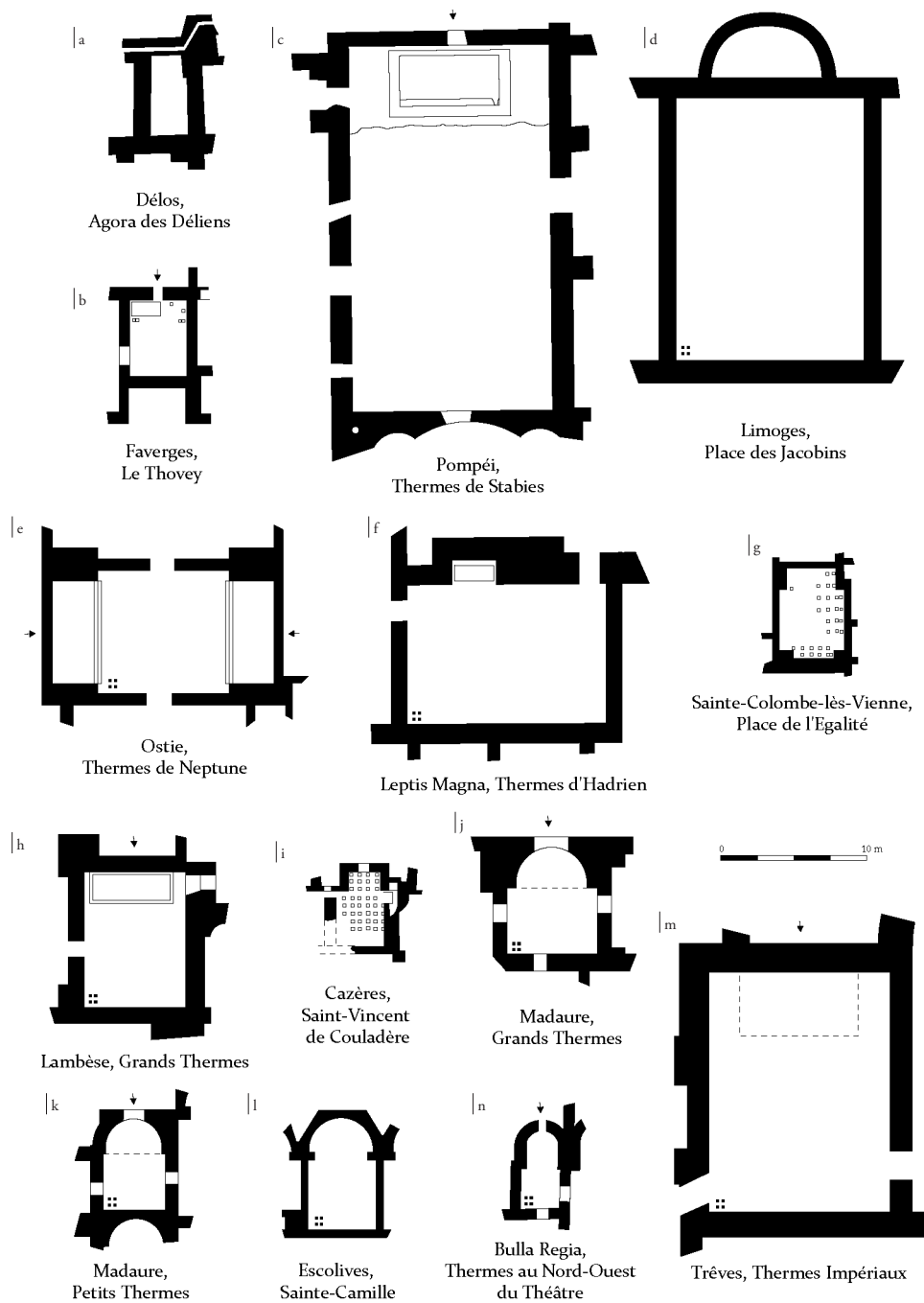


Fig. 15 — Plans de différents *laconica* à bassin : a. d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165 ; b. et d-n. d'après BOUET 2003, I, p. 114 et p. 116 ; c. d'après H. ESCHEBACH, *Die Stabianer Thermen in Pompeji* (1979), taf. 8 et 30.

Un dernier élément original réside dans la présence d'une *piscina* chauffée dans le *frigidarium* de la seconde section. Il s'agissait d'un raffinement supplémentaire permettant un chauffage modéré de l'eau de la *piscina* lorsque la température ambiante rendait délicate l'immersion dans un liquide trop froid. Ceci peut paraître étonnant à Délos, un lieu qui n'est pas spécialement froid – sauf parfois durant la mauvaise saison –, mais cela prouve que les architectes ont eu à cœur de réaliser un édifice le plus au fait des canons architecturaux du moment. On retrouve de tels aménagements dans la *villa* de Las Peyroux à Blagnac (Haute-Garonne) à l'époque flavienne; dans celle de Saint-Julien-lès-Martigues à Martigues (Bouches-du-Rhône) dans les années 90-100; dans la *villa* de Chiragan à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) peut-être à l'époque de Trajan; dans les thermes de l'Esplanade des Lices en Arles (Bouches-du-Rhône) à l'extrême fin du I^{er} s.; dans la *villa* des Prés-Bas à Loupian (Hérault) dans le courant du III^e s. et dans les Thermes de Maxence sur le Palatin au début du IV^e s. (fig. 16). À l'époque de Carin⁴⁶ (fin du III^e s.), le chauffage du bassin froid paraît être entré dans les mœurs⁴⁷. Si tous ces exemples sont occidentaux, on peut penser qu'il ne s'agit que d'un état de la recherche.

1.2.2. Le plan

Deux éléments caractérisent l'édifice : l'importance du secteur froid par rapport au secteur chauffé et le dédoublement des sections thermales.

Avec une surface froide occupant 78,83 % de la surface totale de la grande section et 86,54 % de la petite⁴⁸, on se rend compte que la partie froide a acquis une place primordiale au sein de l'édifice. Il existe un monument sur lequel la documentation est remarquablement conservée et qui illustre parfaitement ce phénomène : les bains de Sergilla (Syrie) datés par l'inscription dédicatoire de 473 apr. J.-C.⁴⁹ (fig. 17). Une grande salle (3) de 91 m²⁵⁰ a conservé le long des parois Est, Nord et Sud les traces d'accroche d'une banquette dont les dossiers étaient constitués de plaques de marbre agrafées sur une hauteur de 1,40 m. Dans la partie Ouest, face à l'entrée, se trouve une tribune (4) supportée par quatre colonnes, accessible par un escalier de bois⁵¹. Cette salle pouvait servir de vestiaire avant l'accès aux salles thermales (5, 7-12), on pouvait également y pratiquer différents jeux et s'y faire prodiguer des soins corporels, mais la tribune atteste également

46. *Histoire Auguste*, Carin XVII 5.

47. BOUET 2003, I, p. 266-267.

48. Ce pourcentage s'élève à 73,90 % pour les deux sections réunies, à 80,60 % si l'on y ajoute l'*atrium thermanum*.

49. G. CHARPENTIER, « Les bains », dans G. TATE *et al.* (éds), *Sergilla, villa d'Apamène, Tome 1. Une architecture de pierre. I. Texte* (2013), p. 486.

50. Cette salle possède une excroissance avec pédiluve qui porte sa surface totale à 100 m².

51. G. CHARPENTIER (n. 49), p. 486.

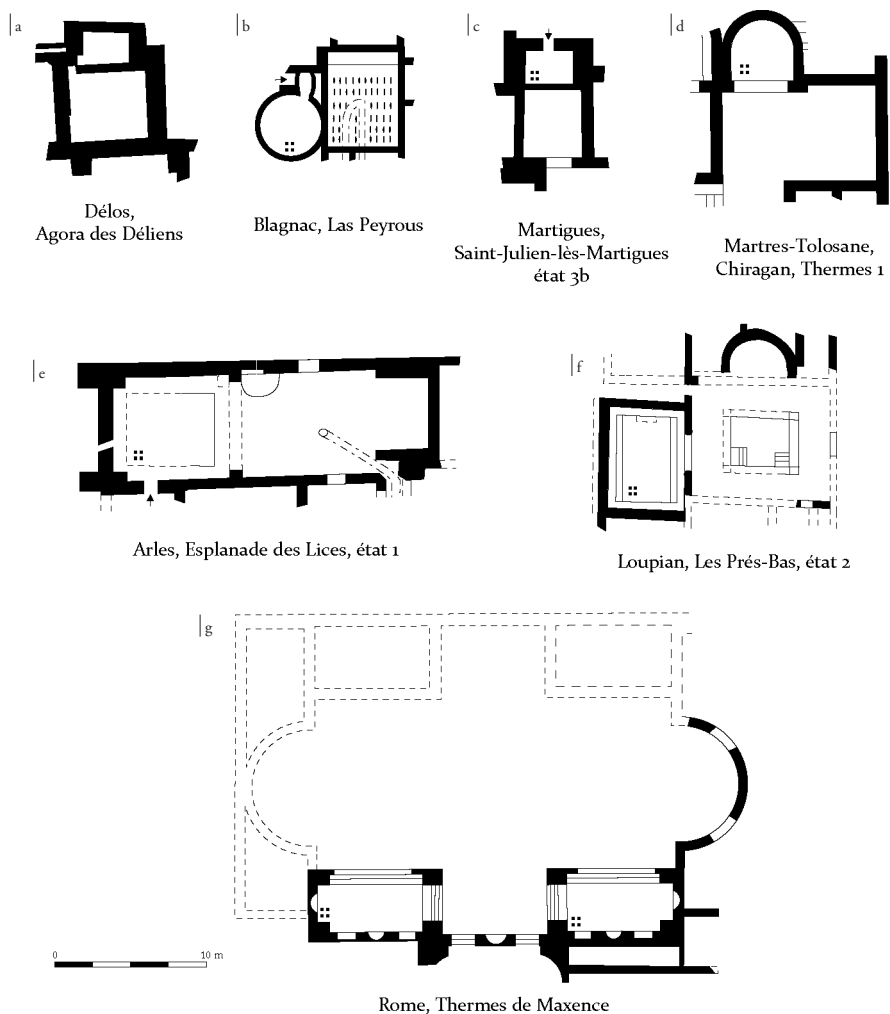


Fig. 16 — Plans de différents *frigidaria* avec *piscina* chauffée : a. d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165; b-f. d'après BOUET 2003, II, p. 54, 164, 167, 38 et 143; g. d'après J. J. HERRMANN JR, « Observations on the Baths of Maxentius in the Palace », dans *MDAI(R)* 83 (1976), p. 406 et p. 416.

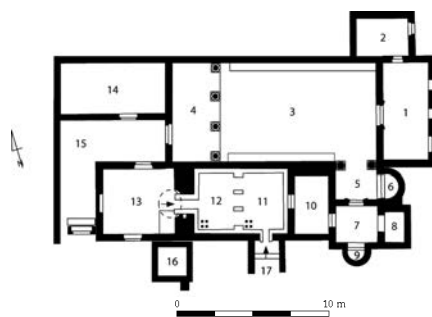


Fig. 17 — Plan des thermes de Sergilla (d'après G. CHARPENTIER [n. 49], pl. D-10).

une fonction sociale en dehors de tout contexte balnéaire. L'inscription dédicatoire sur la mosaïque était d'ailleurs tournée vers cette tribune⁵². On peut donc penser, de façon plus générale, qu'il s'agissait d'un espace dans lequel un orateur pouvait s'adresser à un public installé sur les banquettes.

Concernant les deux sections de bain, en schématisant, il est possible de mettre en évidence deux périodes qui ont vu leur mise en place. Les thermes doubles font partie des tout premiers édifices construits à Rome, à en croire Varron⁵³, et c'est le plan qui est également préconisé par Vitruve⁵⁴. L'archéologie confirme d'ailleurs cet état de fait : les thermes de Pompéi comme ceux d'Herculanum possèdent bien deux sections⁵⁵. La mixité⁵⁶, qui se développe à partir du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., met pour une large part un coup d'arrêt à la construction de ces complexes. On retrouve de tels aménagements à nouveau au 4^{ve} s., que l'on met en relation avec le développement du christianisme et la nouvelle forme de pudeur qu'il introduit⁵⁷. Il s'agit d'un phénomène général, qui ne signifie pas que tous les thermes antérieurs au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. ou datant du 4^{ve} s. apr. J.-C. comptent obligatoirement deux sections : tel bâtiment pouvait être réservé aux femmes ou bien la baignade pouvait être autorisée au sein d'un même édifice à des heures distinctes pour chaque sexe.

1.3. DATATION

Les critères de datation fournis par le fouilleur sont rares. Une monnaie de Probus (276-282) et une de Licinius père (307-323) sont mentionnées, mais en l'absence de position stratigraphique, elles ne sont pas d'un grand secours. Plus précise est l'inscription en remploi (*ID* 2535), gravée sur une stèle maçonnée « à l'intérieur du fourneau placé au-dessous du *caldarium*⁵⁸ ». Il s'agit de la liste de neuf Dodécaïdes annuelles, toutes conduites par le prêtre athénien d'Apollon, M. Annus Pythodôros. Cette inscription date de la toute fin du 1^{er} ou du début du 2^e s. apr. J.-C.⁵⁹. Il ne s'agit que d'un *terminus post quem*; le bâtiment ne serait pas antérieur à la fin du 2^e s. apr. J.-C., voire au début du 3^e s. apr. J.-C., puisqu'il faut réserver « le nombre minimum d'années nécessaires pour

52. *Ibid.*, p. 495.

53. Varron, *De lingua latina* IX 68.

54. Vitruve, *De architectura* V 10, 1.

55. BOUET 2003, I, p. 305; A. BOUET (dir.), *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises, Aquitania Suppl.* (2003), p. 715.

56. BOUET 2003, I, p. 305; A. BOUET, J.-L. TOBIE (n. 34), p. 175.

57. BOUET 2003, I, p. 307; A. BOUET (n. 55), p. 715-716.

58. DURRBACH 1902, p. 490. Voir aussi BRUNEAU 1968, p. 700.

59. S. FOLLET, *Athènes au 1^{er} et 3^e siècle. Études chronologiques et prosopographiques* (1976), p. 162-166 : inscription datée entre 92/3 et 105/6 apr. J.-C. Cette date est plus ancienne que celle proposée antérieurement (premières années du règne d'Hadrien).

que cette stèle n'offrît plus d'intérêt aux yeux de ceux qui l'avaient érigée, et qu'elle pût être remployée sans scrupules⁶⁰ ».

Il est évidemment difficile de dater un édifice uniquement sur des critères planimétriques; on peut toutefois noter que certaines des particularités relevées (le chauffage de la *piscina* par exemple), si elles existent antérieurement, sont plus fréquentes aux III^e et IV^e s. apr. J.-C. L'hypertrophie du secteur froid par rapport au chaud est une autre caractéristique que l'on retrouve à partir du IV^e s. et son ampleur par rapport au secteur chauffé⁶¹ pourrait placer la construction de cet édifice à la fin de ce siècle, voire au début du V^e s. Enfin, comme cela vient d'être vu, le dédoublement des sections thermales est un phénomène soit antérieur au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., soit datant du IV^e s. apr. J.-C. et des siècles suivants.

1.4. DES THERMES À UN ATELIER ARTISANAL

Les thermes ont, dans un second temps, connu des transformations importantes liées au changement de fonction de l'édifice. F. Durrbach mentionne sur le sol mosaïqué de la salle A des murs de refend assez minces, conservés seulement en partie, qui divisaient peut-être la pièce en cellules⁶² (fig. 2). Le couloir L, gagné sur la pièce B, qui reliait directement l'extérieur et la pièce A, appartenait vraisemblablement à ces transformations. C'est peut-être également lors de cette seconde phase qu'un escalier a mis en relation la salle B et l'extérieur. Contre la paroi orientale de cette salle, a été édifiée une construction ovale J de 3 m sur 2 m, constituée d'une assise inférieure de blocs de granit régulièrement taillés. Au moment de la fouille, elle s'élevait encore sur 2 m de haut; le fouilleur considère que la paroi de cette construction est trop mince et trop peu résistante pour avoir contenu de l'eau et sa fonction le laisse perplexe⁶³. Nous ne voyons pas pour cet élément d'autre fonction que celle de bassin.

Nous rattachons à ces transformations la série de quatre cuves longues de 4 m, larges de 1,70 m⁶⁴, qui occupaient une partie de la pièce C tout en laissant un passage aisé. Leur

60. DURRBACH 1902, p. 490. Notons en outre qu'Athènes continue d'envoyer des Dodécaïdes au moins jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. *Contra* M. GALLI (n. 6), p. 443, qui pense que cette stèle était à l'origine insérée dans un mur de l'édifice et que la première phase de l'édifice thermal daterait par conséquent du II^e s. apr. J.-C. Mais c'est oublier que les douze autres fragments d'inscriptions commémoratives des Dodécaïdes ont été retrouvés presque exclusivement à proximité du Grand Temple et à l'intérieur du *Hiéron* d'Apollon, ce qui plaiderait en faveur d'une exposition de ces stèles non loin du temple d'Apollon bien plutôt que dans le secteur de l'Agora des Déliens, voir E. LE QUÉRÉ, « Le Sanctuaire d'Apollon du I^{er} s. av. J.-C. à la fin de l'époque impériale », dans R. ÉTIENNE (dir.), *Le Sanctuaire d'Apollon à Délos, EAD* (à paraître).

61. Voir *infra*, § IV.2.

62. DURRBACH 1902, p. 485.

63. *Ibid.*, p. 486.

64. Ces bassins avaient une profondeur inférieure à 0,80 m, hauteur donnée par le fouilleur pour les plaques de marbre qui revêtaient le mur de la pièce, et qui formaient « plinthe au-dessus des baignoires » (*ibid.*, p. 487).

juxtaposition en série n'est pas sans évoquer plusieurs activités artisanales. Une première possibilité serait de les mettre en relation avec la viticulture dont des installations peuvent recevoir de telles cuves. Celle-ci est connue à Délos, tant à la période hellénistique qu'impériale et certains pressoirs remontent à cette dernière époque⁶⁵. Toutefois, on ne relève pas, dans les aménagements des anciens thermes, d'éléments caractéristiques d'une telle activité, à l'instar des pressoirs. On en abandonnera donc l'idée.

On pourrait également y reconnaître des bassins de salaisons. Mais on ne connaît malheureusement pas, dans l'état actuel de la recherche, d'usine à salaison sur les côtes de la Grèce continentale ou dans les îles⁶⁶. Les bassins qui ont été inventoriés se rattachent à des *piscinae* servant de viviers⁶⁷, telles que rapportées par Varron⁶⁸ et Columelle⁶⁹. R. I. CURTIS n'exclut pas la possibilité que les bassins de Délos mis en relation avec la fabrication de la pourpre soient en réalité des bassins de salaison⁷⁰; cela paraît douteux si on prend en compte les quantités de murex retrouvées à proximité immédiate.

On pourrait enfin rattacher la présence de ces cuves à un atelier de fabrication de la pourpre⁷¹. Si Délos a livré en plusieurs endroits des traces d'une telle production⁷², essentiellement sous la forme de couches de murex concassés, on connaît au moins, à 550 m en ligne droite de la Synagogue, deux cuves de granit qui appartenaient à un

65. Ph. BRUNEAU, Ph. FRAISSE, « Un pressoir à vin à Délos », *BCH* 105 (1981), p. 127-153; *id.*, « Pressoirs déliens », *BCH* 108 (1984), p. 713-730.
66. Nous remercions Br. Ephrem pour son aide et ses conseils concernant ce thème. En Orient, on retrouve des traces de la fabrication de sauces de poisson en mer Noire, en Asie Mineure et en Égypte. Voir en général H. T. CORCORAN, « Roman Fish Sauces », *Classical Journal* 58 (1963), p. 208 et R. I. CURTIS, « In Defense of Garum », *Classical Journal* 78 (1983), p. 237. Sur les usines à salaison de mer Noire, voir J. M. HØJTE, « The Archaeological Evidence for Fish Processing in the Black Sea Region », dans T. BEKKER-NIELSEN (éd.), *Ancient Fishing and Fish Processing in the Black Sea Region* (2005), p. 141-156.
67. D. MYLONA, *Fish-Eating in Greece from the Fifth Century B.C. to the Seventh Century A.D. A Story of impoverished fishermen or luxurious fish banquets?*, *BARIS* 1754 (2008), p. 77-78. Sur les viviers en Italie, voir J. HIGGINBOTHAM, *Piscinae. Artificial Fishponds in Roman Italy* (1997).
68. Varron, *De l'agriculture* III 17, 2.
69. Columelle, *De l'agriculture* VIII 16-17.
70. R. I. CURTIS, *Garum and Salsamenta, Production and Commerce in Materia Medica* (1991), p. 116, n. 22.
71. Pour un exemple d'installation liée à la pourpre à Cassopé (Épire), voir H. W. CATLING, « Archaeology in Greece, 1978-79 », *Archaeological Reports* 25 (1978-1979), p. 25. Horace (*Carmina* II 18, 7), Pline (*Histoire Naturelle* IX 125) et Martial (*Épigrammes* VIII 28, 9) évoquent la pourpre de Laconie, Pausanias (X 37, 3) celle produite à Bulis (Phocide). Sur la pêche au murex et l'industrie de la pourpre dans les îles de l'Égée (en particulier à Cos et à Nisyros, dans plusieurs îles des Cyclades et en Eubée) et à Milet, voir P. BRUN, *Les Archipels égéens dans l'Antiquité grecque (V^e-I^{er} siècles av. notre ère)* (1996), p. 134; P. HERRMANN, « Milesischer Purpur », *Ist. Mitt.* 1975, p. 141-147.
72. Ph. BRUNEAU, « Prolongement de la technique des mosaïques de galets en Grèce », *BCH* 93 (1969), p. 759-791; Ph. BRUNEAU, « Deliaça », *BCH* 102 (1978), p. 109-114; G. SIEBERT, *L'Îlot des Bijoux, l'Îlot des Bronzes, la Maison des Sceaux*. 1. *Topographie et Architecture*, *EAD* XXXVIII (2001), p. 139-140.



Fig. 18 — Vue depuis l'Ouest des deux cuves de l'atelier de fabrication de la pourpre au Sud de la Synagogue (cl. A. Bouet).

tel atelier (fig. 18). L'une d'entre elles présente des dimensions voisines de celles des thermes : 3,35 m de long, 1,37 m de large, 0,70 m de profondeur pour la première ; 2,50 m de long, 1,23 m de large, 0,65 m de profondeur pour la seconde⁷³. En l'absence de la moindre donnée de fouille, il n'est pas possible d'aller au-delà des hypothèses.

II. LES THERMES SITUÉS AU SUD DE L'AGORA DES COMPÉTALIASTES

II. 1. DESCRIPTION

Ces bains ont été dégagés entre le 25 mai et le 5 août 1905 par A. Jardé⁷⁴. Ils ont ensuite été presque entièrement détruits, à l'exception de quelques éléments des fondations, qui ont permis de caler le plan des thermes détruits sur celui des constructions conservées. On ne connaît de ces thermes qu'un plan, sans légende ni niveau, levé en 1905 par H. Convert. Celui-ci a été publié une première fois par Ph. Bruneau⁷⁵ (fig. 19), puis une seconde fois par Cl. Hasenohr⁷⁶. À en croire le premier fouilleur, ils faisaient partie des structures les plus récentes du secteur, au sommet d'un monticule surplombant de 6 m la

73. Ph. BRUNEAU, *BCH* 93 (1969), p. 787.

74. Le déblaiement de la zone avait été commencé dès 1892, par M. Chamonard, et poursuivi par A. Jardé en 1903 ; mais aucun carnet de fouille n'en fait mention. Ces différentes campagnes, menées à plusieurs années d'intervalle, expliquent en partie le caractère disparate et imprécis de nos données. Pour la description succincte de l'édifice, voir M. HOLLEAUX, « Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1905 », *CRAI* (1905), p. 767-769 et p. 776 ; F. DURRBACH, A. JARDÉ, « Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat (1903) », *BCH* 29 (1905), p. 256-257.

75. BRUNEAU 1968, p. 702-705.

76. HASENOHR 2002, p. 104-106 ; HASENOHR 2014, p. 296-299.

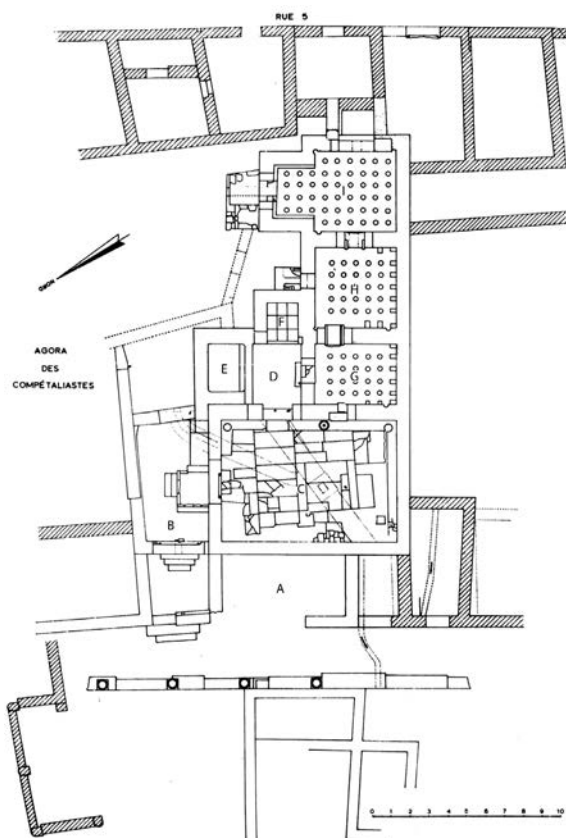


Fig. 19 — Plan des thermes du Sud de l'Agora des Compétaliastes (d'après BRUNEAU 1968, p. 703).

zone environnante⁷⁷. Cl. Hasenohr a pu établir que le bâtiment se situait à environ 3 m au-dessus de l'Agora des Compétaliastes, et qu'il reposait sur un remblai de destruction de l'îlot XIIb du Quartier du Théâtre⁷⁸. Les murs étaient constitués, pour une large part, de blocs en remploi; les rares qui subsistent sont construits à l'aide de moellons variés, mêlés à de gros tessons qu'unit un mortier grisâtre très dur⁷⁹.

On accédait à l'édifice par un portique profond de 2,60 m, situé au même niveau que l'Agora des Compétaliastes. En arrière, s'ouvrait une pièce de 21,80 m². Par une série de trois escaliers successifs séparés par des paliers (B), on parvenait au niveau des thermes.

77. M. HOLLEAUX (n. 74), p. 767.

78. HASENOHR 2002, p. 104 et p. 106; HASENOHR 2014, p. 299.

79. HASENOHR 2002, p. 104. Les parties conservées de l'édifice, où ces vestiges apparaissent, sont représentées en pointillés sur le plan.

Une porte large de 1,30 m⁸⁰ donnait accès à la première salle (C) qui, contrairement à ce qui a été avancé, ne peut pas être la palestra⁸¹. Il s'agissait d'un grand *apodyterium* de 62 m² qui a pu également servir de gymnase. Le sol était couvert d'un dallage de marbre⁸²; un aménagement le long des côtés Nord, Est et Sud laisse penser à une banquette. Une porte large de 1,50 m ouvrait sur le *frigidarium* D de 18,10 m²; il comprenait deux *piscinae*, E et F, disposées perpendiculairement l'une par rapport à l'autre. Celle du Nord, E, d'une superficie de 5,01 m², était la plus vaste. On y descendait par le biais d'une marche-margelle de deux marches. Celle de l'Est, F, face à l'entrée, avait une surface de 3,65 m². La pièce suivante, de 14 m², est le *tepidarium* G. On y parvenait depuis la salle du bain froid par une porte de 1 m de large. Elle était chauffée indirectement depuis la salle située immédiatement à l'Est, le *laconicum* H (de 19,40 m²), par un passage aménagé dans son angle Nord-Est. Le *laconicum* était chauffé directement par un *prae-furnium* installé dans sa paroi septentrionale et par un passage d'air donnant sur la salle du bain chaud voisine. Celle-ci, le *caldarium* I, couvrait 25,60 m². Dans sa paroi Nord, un renforcement quadrangulaire de 6,20 m² accueillait un *solium*, totalement disparu, dont les murs étaient plaqués (de marbre?)⁸³. Ce dernier était directement chauffé par un foyer. Il est possible qu'un aménagement ait existé en saillie sur la paroi orientale. Deux murs perpendiculaires aux bains ayant en plan le même tramage que celui utilisé pour les parois de l'édifice, ainsi qu'un rétrécissement de la paroi de la salle, laissent penser à la présence d'un autre bassin quadrangulaire. Si tel était le cas, il faudrait admettre que son état de dégradation était très avancé car aucun hypocauste n'apparaît sur le plan⁸⁴.

La chambre de chauffe n'était pas délimitée par des murs autres que ceux des pièces thermales. Il est probable que les foyers étaient protégés par de simples auvents soutenus par des poteaux qui n'ont pas laissé de traces. Le *prae-furnium* du *laconicum* était constitué d'un canal de chauffe long de 0,90 m et quelques marches permettaient d'accéder au niveau de la chaudière qui le surmontait. Le canal de chauffe du *caldarium* était plus important (1,80 m). Il était bordé à l'Ouest par un massif, possible support d'un réservoir, à moins qu'il ne s'agisse que de la plateforme située au niveau de la chaudière.

Les hypocaustes des trois salles G, H, I étaient constitués de pilettes circulaires alignées et disposées avec une grande régularité, ainsi que de briques quadrangulaires (ou de petits massifs maçonnés?) pour la rangée située contre la paroi méridionale du *tepidarium* et du

80. Aménagée dans un seuil long de 2,40 m.

81. HASENOHR 2002, p. 104; HASENOHR 2014, p. 297. La couverture de l'espace ne pose aucun problème.

82. Voir la photographie prise en 1904, lors des fouilles (BRUNEAU 1968, p. 702, fig. 33).

83. Les parois du *solium* étaient décorées, mais la photographie prise en 1904, lors des fouilles (BRUNEAU 1968, p. 704, fig. 35), ne permet pas de distinguer s'il s'agit de placage en marbre ou de stuc.

84. L'autre possibilité serait de voir dans ces murs la délimitation d'une chambre de chauffe protégeant un foyer.

laconicum. Des cheminées encastrées, circulaires ou semi-circulaires outrepassées, ont été retrouvées dans les parois des salles chauffées.

Des matériaux de construction caractéristiques des thermes, il ne reste que très peu d'éléments. Ph. Bruneau mentionne avoir découvert deux briques circulaires de pilettes, en argile rouge micacée, de 25 cm de diamètre et 5,5 cm d'épaisseur⁸⁵; les nombreux fragments de tuiles et de briques déposés auprès des murs encore visibles sont probablement à mettre en rapport avec les thermes⁸⁶.

II. 2. FORMES ARCHITECTURALES CARACTÉRISTIQUES

Les plans des pièces ne comportent pas vraiment de particularités notables : le *tepidarium* et le *laconicum* ne présentent pas, au moins au niveau de l'infrastructure architecturale, de bassin; le *caldarium* à bassin quadrangulaire et le *frigidarium* à deux *piscinae* perpendiculaires sont usuels. Tout au plus peut-on noter, comme dans les thermes de l'Agora des Déliens, l'importance du secteur froid (*apodyterium*/gymnase, *frigidarium*) par rapport au chaud, qui occupe 57,58 % de la surface totale.

II. 3. DATATION

Comme pour l'établissement précédent, les indices de datation sont rares. Toutefois, un *terminus post quem* est donné par des monnaies en bronze d'époque sévérienne trouvées par A. Jardé au-dessous du sol des pièces chauffées⁸⁷. Dans les déblais liés à l'abandon, il est question d'un bronze de Justinien. Les thermes seraient donc antérieurs au VI^e s. apr. J.-C. et dateraient au plus tôt du III^e s. apr. J.-C. Le fouilleur note également l'analogie du type de construction avec les thermes de l'Agora des Déliens dont, nous y reviendrons, les systèmes d'alimentation en eau sont par ailleurs liés.

Un sondage réalisé contre un tronçon de mur de fondation des thermes avait mis en évidence trois amphores remplies de chaux, calées entre deux murets, dont l'un soutenait une plate-forme recouverte d'un dallage de gneiss⁸⁸. Ces amphores avaient été datées

85. BRUNEAU 1968, p. 703, n. 2. Tous les hypocaustes de Délos pour lesquels nous possédons des renseignements (tel n'est pas le cas toutefois des pièces D et E des thermes de l'Agora des Déliens) sont constitués de pilettes composées de briques circulaires. Celles-ci sont fortement répandues en Grèce, contrairement à d'autres régions de l'Empire (pour la Gaule, voir A. BOUET, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise, Scripta Antiqua* 1 [1999], p. 151-162).

86. Plusieurs de ces fragments présentent des traces de mortier hydraulique. D'autres fragments ont été découverts lors des fouilles réalisées par l'éphorie en 2014 au Nord du château d'eau.

87. M. HOLLEAUX (n. 74), p. 768.

88. HASENOHR 2002, p. 101 et p. 104, fig. 14. Sondage réalisé au niveau de l'angle Sud-Est du *caldarium*.

dans un premier temps de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s. apr. J.-C.⁸⁹, ce qui permettait d'avancer que la construction des bains ne pouvait être antérieure à la fin du III^e s. La datation de ces amphores a été revue récemment et elles sont à placer à l'époque hellénistique (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)⁹⁰. Elles ne sont donc d'aucun secours pour établir la date de construction. Par comparaison avec les autres thermes tardifs, la taille du secteur froid par rapport au chaud pourrait rapprocher l'édifice des constructions de la première moitié du IV^e s. apr. J.-C.⁹¹. Cela voudrait donc dire que les deux bains déliens ne sont pas strictement contemporains.

La monnaie de Justinien, trouvée au-dessus des plus hauts murs conservés, permet, quant à elle, d'envisager un abandon au plus tard au VI^e s.⁹².

III. GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau des thermes est très variable en fonction des époques et des ressources locales. On connaît des bains desservis par des citernes, des puits ou des aqueducs qui déversent leur eau en continu. La plus ou moins grande quantité de liquide disponible entraîne des gestions différenciées et un renouvellement plus ou moins rapide du contenu des bassins. Délos offre un témoignage sur une pratique différente, que nous n'avons pas rencontrée jusque-là : une alimentation par un aqueduc dont l'eau est disponible en quantité limitée (**fig. 20**)⁹³. Les deux édifices thermaux sont desservis par une conduite maçonnée, large d'environ 0,60 m ; celle-ci trouve son origine dans le réservoir inférieur de l'Inopos (*GD* 97) qui a subi pour l'occasion une série de transformations : l'accès au bassin hellénistique fut réduit à 1,50 m de large et rendu étanche ; un aménagement de quatre orifices circulaires de 4 à 7 cm de diamètre, situés à des altitudes différentes sur une hauteur de 1,80 m, en relation avec une conduite verticale se déversant dans la canalisation, permettait de réguler le débit en fonction du niveau de l'eau dans le bassin. Chaque orifice pouvait être fermé par un pied d'amphore, dont quelques-uns ont été retrouvés en place au moment de l'étude⁹⁴.

Au-delà de l'ancienne Maison de l'Hermès (*GD* 89), alors détruite, l'unique canalisation se divise en deux. La branche la mieux conservée, dont un tronçon a été

89. *Ibid.*, p. 101.

90. HASENOHR 2014, p. 299, n. 24.

91. Voir *infra*, § IV.2.

92. HASENOHR 2002, p. 106 ; HASENOHR 2014, p. 298.

93. MORETTI, FINCKER 2011.

94. M. FINCKER, J.-Ch. MORETTI, « Le barrage du Réservoir de l'Inopos à Délos », *BCH* 131 (2007), p. 226-227 ; MORETTI, FINCKER 2011, p. 165-167.



Fig. 20 — Tracé de l'aqueduc alimentant les thermes depuis le réservoir de l'Inopos (d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165).

mis au jour lors de la fouille de l'Aphrodision (*GD* 88)⁹⁵, part en direction de l'Agora des Compétaliastes. Bien en contrebas, sur les ruines de l'ancien Îlot X du Quartier du Théâtre (époque hellénistique), a été construit un château d'eau, encore visible de nos jours. Il est constitué de grands blocs de gneiss liés par un mortier grisâtre très résistant. Des contreforts renforcent ses parois. Du réservoir principal qui le surmontait, l'eau s'écoulait vers un autre, secondaire, accolé à la construction originelle, qui alimentait plusieurs conduites et servait peut-être à la mise en pression pour les thermes⁹⁶. Le second tronçon, qui se dirige vers les thermes de l'Agora des Déliens, comprend des vestiges plus ténus, mais dont la fonction ne laisse guère de doute. F. Durrbach avait d'ailleurs dégagé l'arrivée de cette conduite au Sud-Est de la chambre de chauffe J, sous la forme de trois massifs larges de 2,20 m, reliés par un mur d'une largeur de 1,10 m, et dans lesquels il faut reconnaître la base d'arcades cloisonnées⁹⁷ (**fig. 2**). Le massif qui jouxte l'extrémité⁹⁸ doit être interprété comme la base d'un château d'eau qui desservait les différents bassins du complexe⁹⁹. La similitude de la technique de construction entre les deux ramifications laisse penser qu'elles sont contemporaines. Une amphore tardo-cnidienne du III^e s. apr. J.-C., prise dans le mortier servant à la fixation des tuyaux dans le réservoir de l'Inopos¹⁰⁰, indique que l'ensemble du dispositif – réaménagement du réservoir de l'Inopos, aqueduc, château d'eau et thermes – ne peut être antérieur à cette date.

Si on peut imaginer que des trop-pleins existaient au niveau des deux châteaux d'eau, permettant de réguler ainsi le surplus, c'est depuis le réservoir de l'Inopos que l'alimentation en eau devait être gérée. Tout liquide déversé dans la conduite et non utilisé dans les thermes (ou dans d'autres structures inconnues, si l'on retient le départ de plusieurs tuyauteries dans le réservoir des thermes du Sud de l'Agora des Compétaliastes) était perdu. Or, le réservoir de l'Inopos, bien qu'important, ne fournissait pas une eau en quantité illimitée¹⁰¹. Cela induisait donc une gestion rigoureuse des débits, qui passait

95. C. DURVYE, *BCH* 131 (2007), p. 987-996.

96. MORETTI, FINCKER 2011, p. 167.

97. *Ibid.*, p. 167.

98. M. HOLLEAUX, « Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École française d'Athènes pendant l'année 1906 », *CRAI* (1907), p. 353. Cet « épais massif de maçonnerie, reste des thermes romains », qui masquait l'angle Sud-Est du Portique Tétragone, ne fut entièrement dégagé qu'en 1906, par G. Leroux.

99. Les deux châteaux d'eau semblent en outre avoir été pourvus d'un système de distribution répartissant l'eau dans les habitations alentour, voir LE QUÉRÉ à paraître.

100. MORETTI, FINCKER 2011, p. 165 (identification de D. Piéri).

101. L'Inopos a un débit faible et intermittent (M. FINCKER, J.-Ch. MORETTI, « Le barrage du réservoir de l'Inopos à Délos », *BCH* 131 [2007], p. 188). La capacité du réservoir à l'époque de l'Indépendance est estimée à 1 700 m³ (*ibid.*, p. 224). Les travaux postérieurs qui nous intéressent dans ce cadre réduisent un peu cette capacité.

par une circulation fréquente du personnel entre les bains et le réservoir, afin d'ouvrir ou de fermer les conduites, en anticipant au maximum pour éviter les déperditions.

Aussi sommes-nous en présence d'un mode de gestion hydraulique original, conçu de la sorte uniquement parce que la distance séparant le point de départ de celui de l'arrivée d'eau n'est pas trop importante et permet des déplacements aisés.

IV. LES THERMES DÉLIENS ET LES THERMES TARDIFS GRECS

Étudier les thermes d'une période donnée consiste à séparer les édifices en deux catégories : ceux construits précédemment et qui continuent d'être fréquentés même au prix de transformations pour s'adapter aux goûts de l'époque¹⁰², et ceux nouvellement construits. Délaissant les premiers¹⁰³, nous ne nous intéresserons qu'au second groupe qui correspond à des projets nouveaux¹⁰⁴. Loin de vouloir écrire une histoire des bains

102. C'est ce qu'avait mis en évidence R. Ginouvès au sujet des thermes fréquentés au IV^e s. et dans lesquels on voit se multiplier de petits bassins individuels qui témoigneraient de la nouvelle forme de pudeur et du nouveau rapport au corps introduit par le christianisme (R. GINOUVÈS, « Sur un aspect de l'évolution des bains en Grèce vers le IV^e siècle de notre ère », *BCH* 79 [1955], p. 135-152).

103. Dans ce cadre, les thermes au Sud-Ouest de l'Agora à Athènes, intégralement dégagés, seraient particulièrement intéressants. Si une partie d'un bain des II^e et I^{er} s. av. J.-C. a été mise en évidence (T. L. SHEAR, « The Athenian Agora: Excavations of 1968 », *Hesperia* 38 [1969], p. 396-400), le monument est totalement reconstruit au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (*ibid.*, p. 400-406). À côté des salles traditionnelles, se trouvent une vaste pièce et des annexes destinées vraisemblablement à une pratique sportive, qui remplacent la palestre, impossible à construire dans un environnement très contraint. Ce principe perdure lors des réaménagements du II^e s. (*ibid.*, p. 406-408) et même lors des travaux de la seconde moitié du IV^e s., lorsque la zone chauffée est réduite en superficie (*ibid.*, p. 408-415). Entrent également dans cette série les Grands Thermes partiellement connus de la route de Léchaion à Corinthe. Construits vers 200 apr. J.-C., ils connaissent des remaniements visant une réduction de la zone chauffée aux V^e et VI^e s. (J. C. BIERS, *The Great Bath on the Lechaion Road, Corinth* 17 [1985]; BIERS 2003, p. 316). Les Thermes A d'Argos du début du II^e s. subissent des modifications dans la première moitié du IV^e s.; il ne semble pas qu'il y ait une réduction du secteur chauffé (voir, entre autres, R. GINOUVÈS, *BCH* 79 [1955], p. 323-328; P. AUPERT, *BCH* 97 [1973], p. 490-500 et *BCH* 98 [1974], p. 764-774). Dans les thermes de l'Asclépiion d'Épidaure du milieu du II^e s., les transformations sont importantes à la fin du IV^e s. et il semble qu'elles s'accompagnent d'une réduction des espaces chauffés (R. GINOUVÈS [n. 102], p. 141-146).

104. Certains ne peuvent pas être pris en compte car ils ne sont pas intégralement dégagés, comme les thermes de l'Agora d'Argos (A. PARIENTE *et al.*, « Les recherches sur l'Agora d'Argos », dans A. PARIENTE, G. TOUCHAIS (éds), *Argos et l'Argolide : Topographie et urbanisme* [1998], p. 220). Tel est également le cas des Thermes de l'Est de Delphes; il n'en existe qu'un plan à petite échelle et la description est trop succincte pour une étude fiable. Le bâtiment date du milieu ou de la seconde moitié du III^e s.; des transformations remontent à la première moitié du IV^e s. (R. GINOUVÈS [n. 102], p. 138; J.-Fr. BOMMELAER, *Guide de Delphes : le site, SitMon* 7 [1991], p. 196-198). Elles sont rapprochées de l'inscription découverte à proximité concernant la donation faite en 319 par L. Gellius Menogenes pour l'entretien d'un établissement de bains (J. BOUSQUET, *BCH* 76 [1952], p. 653-660).

romains en Grèce dans le cadre restreint de cette étude, nous souhaitons simplement replacer les thermes de Délos au sein des bains contemporains – à savoir, de façon large, ceux du III^e au V^e s. apr. J.-C. – en nous appuyant sur des exemples provenant de plusieurs cités de Grèce continentale¹⁰⁵ : essentiellement des thermes publics, mais également quelques thermes privés car les évolutions sont les mêmes dans les deux cas.

IV.1. LES ÉDIFICES

À Athènes¹⁰⁶, les Thermes Est de Makriyiannis sont fréquentés aux IV^e et V^e s.¹⁰⁷ (fig. 21C). Bien que partiellement dégagés, on peut restituer leur plan. Ils couvrent une surface d'au moins 190 m²¹⁰⁸. La première pièce est l'*apodyterium* (1) de 32,80 m². Le *frigidarium* (2) qui le prolonge est bien plus modeste avec une superficie de 12,60 m². Il comprend deux *piscinae* à ses extrémités, probablement quadrangulaire (3) d'environ 1,65 m² au Nord, absidiale (4) de 2,92 m² au Sud. Les deux espaces suivants soulèvent des interrogations. Le premier (5), de 12 m², comprend, au Nord, deux bassins selon S. Eleftheratou, un absidial (6), l'autre carré (7). Considérant l'emplacement du « second » bassin et le relevé des structures, il nous paraît plus logique d'y voir le remaniement du bassin, absidial (1,45 m²) dans un premier temps avant de devenir quadrangulaire dans un second temps, à moins qu'il ne s'agisse de l'inverse. La salle est chauffée directement par un *praefurnium*¹⁰⁹. Au Sud, se trouve une pièce également chauffée (9) de 6,85 m² interprétée comme un *unctorium*. Si cette fonction n'a pas de raison d'être dans un espace ainsi situé, la logique voudrait qu'il s'agisse de l'étuve, accessible depuis le *tepidarium* (5), selon l'ancien schéma vitruvien. La difficulté réside dans le fait que, sur le plan restitué, la salle n'est chauffée qu'indirectement. Faut-il penser que la température pouvait être élevée par un brasero ? On ne peut pas en tout cas imaginer de foyer disposé dans la paroi Sud, du fait de la présence d'une rue. L'autre solution serait un *praefurnium* ouvert à

105. On pourra retrouver quelques éléments dans I. NIELSEN (n. 6), H. MANDERSCHIED (n. 6) et dans M.-E. WASSENHOVEN, *The Bath in Greece in Classical Antiquity: The Peloponnese*, BARIS 2368 (2012). Nous constatons, à l'occasion de ce bref inventaire, l'ampleur de la tâche à accomplir pour écrire une histoire des thermes romains en Grèce digne de ce nom. Bon nombre de monuments ne sont publiés que succinctement, sans plan par état, datés de façon approximative ou selon des critères qui mériteraient un nouvel examen.

106. Nous ne ferons que mentionner les bains situés à l'angle des avenues Amalias et Olgas construits à l'extrême fin du III^e ou au début du IV^e s. Bien que très intéressants, on n'en connaît que les deux pièces chaudes. Voir O. ZACHARIADOU, « Zappeion Shaft », dans L. PARLAMA, N. CHR. STAMPOLIDIS (éds), *The City beneath the City, Antiquaries from the Metropolitan Railway Excavations* (2000), p. 132-138.

107. S. ELEFATHERATOU, « Το ανατολικό Λουτρό στο οικόπεδο Μακρυγιάννη », *AD* 55, A' (2000), p. 285-328.

108. La limite de la cour orientale n'est pas connue.

109. En arrière de l'abside, se trouve un aménagement circulaire (8) de 1,40 m de diamètre sur hypocauste constitué de deux pilettes. Nous y voyons l'emplacement d'une chaudière, bien que la présence de pilettes à cet emplacement soit unique selon nous.

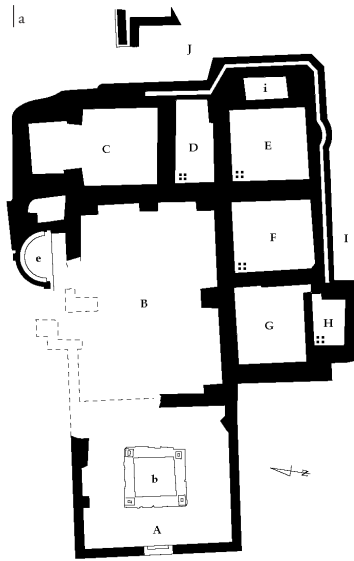
l'Ouest, à l'emplacement du bassin froid absidial restitué par la fouilleuse¹¹⁰. Celui-ci devrait alors être plus réduit, voire totalement inexistant. L'ultime salle (10) est le *caldarium* de 17,60 m² avec, au Nord et au Sud, deux excroissances terminées par des exèdres correspondant à des bassins, l'une de 3,45 m² au Nord, l'autre de 3,85 m² au Sud. Chacun est chauffé par un *prae-furnium*, tandis qu'un troisième pourvoit aux besoins de la partie centrale de la salle. Les deux foyers du Nord sont aménagés dans une chambre de chauffe distincte (11, 12) ; tel n'est pas le cas de ceux de l'Est disposés dans une cour (13).

Encore à Athènes, les thermes de l'Olympieion de la première moitié du IV^e s. appartiennent à une riche demeure et forment une dépendance à l'écart du cœur de la résidence (fig. 21d). La difficulté, pour le propos qui nous intéresse ici, est de déterminer les espaces en relation directe avec la pratique balnéaire de ceux qui en sont extérieurs, mais dont la présence renforce la somptuosité du complexe. L'accès se faisait par une sorte de vestibule (1-2) ouvrant largement à l'Ouest sur un vaste nymphée (4) et, à l'Est, sur une pièce intermédiaire (5). Tous ces éléments appartiennent assurément au second groupe. La question est plus problématique pour la salle (6) de 50,60 m², ornée dans sa partie Ouest d'une exèdre. Doit-on y voir l'*apodyterium* précédant le *frigidarium* (7) ou une pièce indépendante? L'exèdre face à l'entrée est un aménagement qui prouve vraisemblablement le rôle de représentation de cet espace et en cela nous suivons l'hypothèse d'A. d'Amico¹¹¹. Le *frigidarium* est de plan octogonal et couvre une surface de 63,50 m². Il accueille deux bassins absidiaux (8, 9) de 2,15 m² chacun, faisant face à un autre plus vaste et quadrangulaire (11) de 8 m² terminé par des exèdres. Un autre quadrangulaire (10) de 3,50 m² se trouve à la perpendiculaire des précédents. Vient ensuite le *tepidarium* (12) de 8,75 m² dont la partie Nord est occupée par un bassin absidial de 1,85 m², chauffé directement par un *prae-furnium*. Le *laconicum* (13) est de plan carré avec une superficie de 7 m². Un foyer est ouvert dans sa paroi Sud. L'ultime salle (14), à l'Ouest, est le *caldarium* de 13 m². Une petite exèdre au Nord était destinée à un *labrum*, une autre plus vaste au Sud à un bassin d'environ 2,20 m², disposé perpendiculairement à un second, quadrangulaire, d'environ 4 m². Chacune des cuves possède son propre foyer.

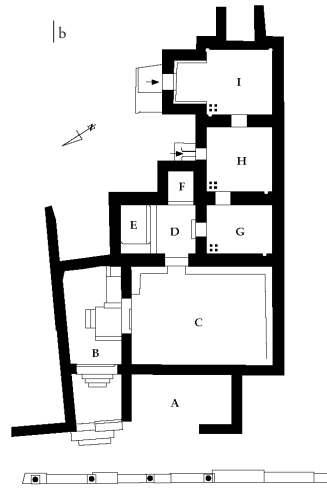
Toujours à Athènes, les thermes à l'Est de l'Aréopage, mis en place au IV^e s. et fréquentés durant le siècle suivant, couvrent 160 m² (fig. 21e). Bien que le secteur chaud soit en partie détruit, on peut le restituer sans grand risque d'erreur. On y pénètre par une petite palestre (1) de 36 m² ouvrant sur l'*apodyterium* (2) d'une superficie de 22,60 m². On passe ensuite dans le *frigidarium* (3) de 15 m² avec, à l'Ouest, une *piscina* absidiale (4) de 2,10 m² et à l'Est une autre quadrangulaire (5) de 3,25 m². La salle suivante (6) est le *tepidarium* d'environ 4,80 m². Son extrémité orientale comprend une exèdre dans

110. Celui-ci aurait alors le même plan que le foyer chauffant le *solium* Sud du *caldarium*.

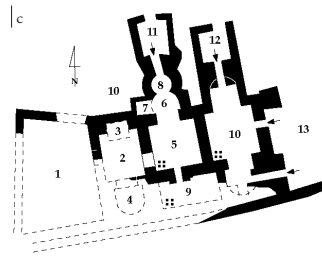
111. A. D'AMICO, « Le terme dell'Olympieion di Atene », *ASAA* 84 (2006), p. 696 ; I. TRAVLOS (*PAE* 104 [1949], p. 34) y voyait un *apodyterium*.



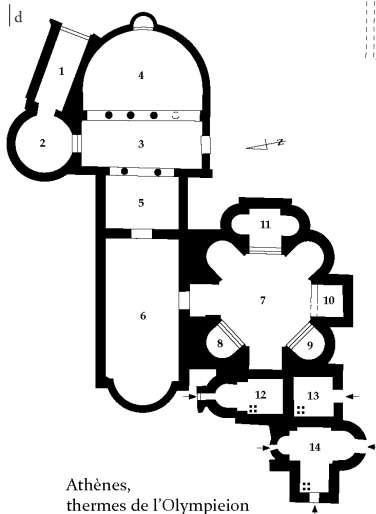
Délos, thermes de l'Agora des Déliens



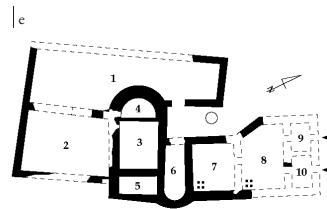
Délos, thermes au Sud de l'Agora des Compétaliastes



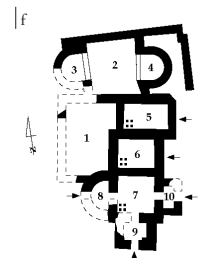
Athènes, Thermes Est de Makriyiannis



Athènes, thermes de l'Olympieion



Athènes, thermes à l'Est de l'Aréopage



Athènes, thermes au Nord-Ouest de l'Aréopage

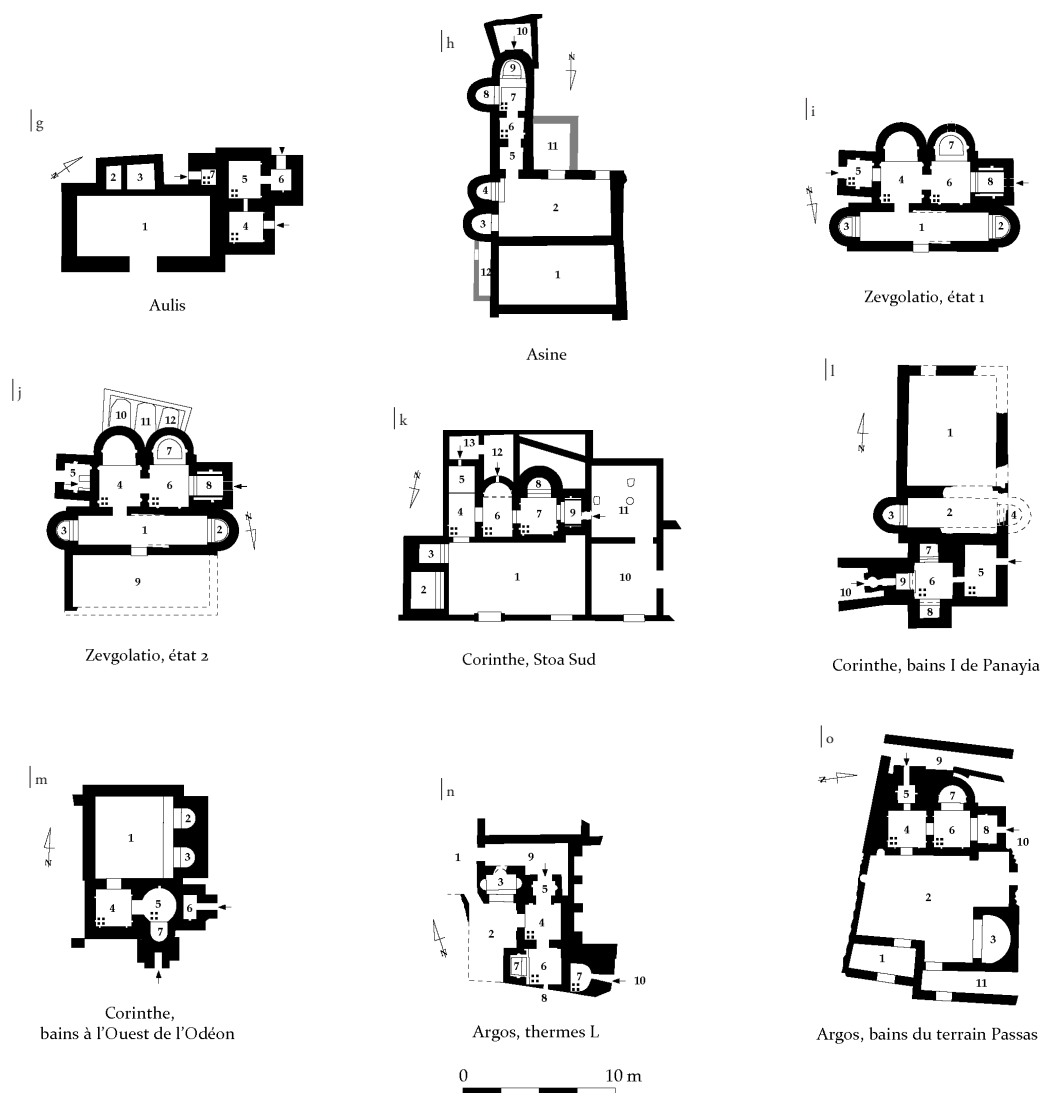


Fig. 21 — Comparaison des thermes de Délos et des thermes tardifs de Grèce : a. d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165 ; b. d'après BRUNEAU 1968, p. 703 ; c. d'après S. ELEFTHERATOU (n. 107), p. 290 ; d. d'après A. d'AMICO (n. 111), tav. A ; e. d'après R. S. YOUNG (n. 113), p. 281 ; f. d'après E. GRECO, *Topografia di Atene, Sviluppo urbano e monumenti dalle origini all III secolo d.C., Tomo I. Acropoli-Aeropago-Tra Acropoli e Pnice* (2010), p. 241 ; g. d'après G. DAUX, *BCH* 83 (1959), p. 684 ; h. d'après K. HÖGHAMMAR (n. 119), p. 85 ; i. d'après S. CHARITONIDIS, R. GINOUVÈS, *BCH* 79 (1955), fig. 1 ; j. d'après *ibid.*, fig. 1 ; k. d'après O. BRONEER (n. 125), pl. V et XIX ; l. d'après G. D. R. SANDERS (n. 127), p. 446 ; m. d'après BIERS 2003, p. 315 ; n. d'après P. AUPERT (n. 132) p. 396 ; o. d'après A. PANAYOTOPOULOU (n. 135), p. 382-383.

laquelle R. S. Young imagine un bassin¹¹². La pièce n'est pas placée sur hypocauste et devait être chauffée à l'aide d'un brasero. Le *laconicum* (7) de 8,60 m² qui lui succède est chauffé indirectement depuis la salle du bain chaud (8) de 19,30 m². Le fouilleur restitue deux bassins jumeaux (9, 10) de 2,80 m², chacun chauffé par un foyer¹¹³.

Les thermes au Nord-Ouest de l'Aréopage, bien que non datés pour cause de fouilles anciennes, sont très vraisemblablement, par leur plan, contemporains des précédents¹¹⁴ (fig. 21f). Ils couvrent 98 m². À l'Ouest, on pénètre dans l'*apodyterium* dallé (1) de 14,80 m². Vient ensuite le *frigidarium* (2) au plan trapézoïdal de 17,90 m² avec, à l'Est et à l'Ouest, deux *piscinae* (3-4) de 2,45 m² chacune. Le *tepidarium* (5) de 5 m² qui lui fait suite est chauffé directement par un *praefurnium*, comme le *laconicum* (6) de 4,85 m². L'ultime salle (7), le *caldarium*, de 14,45 m², comprend trois *solia* chauffés chacun par un foyer. L'un, à l'Ouest, semi-circulaire, occupe environ 2 m², l'autre au Sud, quadrangulaire, 1,75 m², et le dernier, à l'Est, quadrangulaire également, 1 m²¹¹⁵.

À Aulis, en Béotie, de petits thermes de 68 m²¹¹⁶ ont été bâtis sur une partie de la *cella* du temple d'Artémis (fig. 21g). Ils remploient plusieurs blocs sculptés et architecturaux. On pénètre dans le *frigidarium* (1) de 28,30 m² par une porte large de 1,45 m. Deux *piscinae* légèrement trapézoïdales sont aménagées en saillie du parement Ouest. La plus modeste (2) a une surface de 0,95 m², la plus vaste (3) de 2 m². Le *laconicum* (4), au Nord-Ouest, de 3,25 m², est chauffé directement par un *praefurnium*. Sa chambre de chaleur communique par l'intermédiaire d'un passage avec celle du *caldarium* voisin. Ce dernier (5), de 6,85 m², comprend deux *solia* quadrangulaires en vis-à-vis. Au Nord, le plus vaste (6) occupe 1,15 m²; au Sud le plus modeste 0,67 m². Un foyer chauffe directement le bassin (6); sa chambre de chauffe est en relation avec le reste de la pièce. Au Sud, un autre foyer est destiné exclusivement au bassin le plus modeste (7)¹¹⁷. Cette construction est postérieure au dernier tiers du IV^e s., date de destruction du temple¹¹⁸.

À Asinè (Argolide), des thermes dans un bon état de conservation ont été mis en évidence dans la ville basse¹¹⁹ (fig. 21h). Datés des environs de 400, ils occupent une

112. Le bâtiment est trop détruit pour avoir conservé trace de cette cuve à laquelle le fouilleur donne une surface de 0,70 m².

113. R. S. YOUNG, « An Industrial District of Ancient Athens », *Hesperia* 20 (1951), p. 279-282.

114. A. FRANTZ (*The Athenian Agora 24: Late Antiquity A.D. 267-700* [1988], p. 32) propose le III^e ou le IV^e s. avec une fréquentation au V^e, voire au VI^e s.

115. *Ibid.*, p. 31-32.

116. Aucune chambre de chauffe ne semble envelopper les *praefurnia*.

117. G. DAUX, *BCH* 83 (1959), p. 683-684.

118. I. THREPSIADIS, « Ανασκαφαί ἐν Αὐλίδι », *PAE* 111 (1956), p. 100.

119. H. ARBMAN, « The Roman Baths », dans O. FRÖDIN, A. W. PERSSON (éds), *Asine, Result of the Swedish Excavations 1922-1930* (1938), p. 105-112; K. HÖGHAMMAR, « The Dating of the Roman Bath at Asine in Argolis », *OAth* 15 (1984), p. 97.

superficie de 128 m². Ils comportent un vaste *apodyterium* (1) de 30 m²; le *frigidarium* (2) qui lui fait suite, au sol de tuiles, a la même surface, à laquelle il faut ajouter les deux *piscinae* absidiales (3, 4) qui s'ouvrent dans sa paroi orientale. Celle du Nord-Est (3), de 1,55 m², profonde de 0,75 m, présente un sol recouvert de briques. Celle du Sud-Est (4), de 1,24 m², possède des parois et un fond couverts de marbre. Par une porte de 0,80 m de large, on parvient à la pièce suivante (5) de 2,40 m². Bien que non chauffée par hypocauste, elle doit être interprétée comme le *tepidarium*. Son chauffage pouvait se faire seulement par la porte de 0,85 m de large qui ouvre sur la pièce 6 ou à l'aide d'un brasero, bien que l'espace soit très réduit. La salle 6, de 2,45 m², est le *laconicum* placé sur hypocauste. Son sol, comme celui de la salle suivante, est recouvert de briques. La dernière salle enfin (7), de 7,70 m², chauffée directement par un *praefurnium* ouvert à son extrémité méridionale, est le *caldarium*. Elle comprend deux *solia* absidiaux (8, 9) disposés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre : le 8, couvert de marbre, a une surface de 1,30 m²; le 9, avec le même revêtement, occupe 1 m². Au Sud, se trouve la chambre de chauffe (10) de 4,50 m². Quelques remaniements sont par ailleurs évoqués par le fouilleur : ajout d'une petite pièce étroite et allongée (12) de 2,81 m² contre la paroi Est du vestiaire 1, création d'une salle (11) de 7,75 m² accessible par une porte large de 1,50 m depuis le *frigidarium*.

À Zevgolatio, non loin de Corinthe, de petits thermes ont connu deux états¹²⁰. Le premier, des années 300¹²¹, s'étend sur 91 m²¹²² (fig. 21i). Il comporte un *frigidarium* (1) de 21,50 m², au sol décoré de plaques de marbre blanc et noir, comprenant deux *piscinae* semi-circulaires (2, 3) de 1 m², profondes de 1,30 m, plaquées de marbre blanc. Par une porte large de 0,97 m, on pénètre dans le *tepidarium* (4) de 4,10 m². Celui-ci présente, au Sud, une abside surélevée de 0,34 m par rapport au sol du reste de la pièce, sans trace aucune de bassin. La pièce est chauffée indirectement par le *laconicum* voisin (5). Ce dernier, de 3,10 m², est accessible par une porte de 0,90 m de large. Il est chauffé directement par un foyer. Le *caldarium* (6) de 7,10 m² comprend deux *solia* (7, 8) plaqués de marbre, l'un absidial (7) au Sud de 1,50 m², l'autre quadrangulaire (8) à l'Ouest de 1,90 m². Deux foyers disposés sous chacun des bassins fournissent la chaleur à la salle.

Des modifications et des agrandissements datés peut-être de la seconde moitié du IV^e s. font passer la surface totale à 133 m² (fig. 21j). Ils consistent en l'ajout d'un *apodyterium* (9) peut-être de 33,20 m²¹²³ et en la disparition du *laconicum* (5) dont la fonction revient à l'ancien *tepidarium* (4). La pièce est alors alimentée en chaleur directement par un foyer

120. S. CHARITONIDIS, R. GINOUVÈS, « Bain romain de Zevgolatio près de Corinthe », *BCH* 79 (1955), p. 102-120.

121. BIRS 2003, p. 316. Il était daté à l'origine du tournant des II^e et III^e s.

122. Aucune chambre de chauffe n'est connue.

123. Le mur Ouest de la salle n'a pas été identifié.

placé dans l'ancienne étuve. Le *caldarium* (6) perd son foyer Sud¹²⁴ suite à la mise en place de trois pièces de service voûtées indépendantes du reste du bâtiment.

Les bains édifiés dans la première moitié du ^ve s. dans la Stoa Sud de Corinthe couvrent 186,50 m² (fig. 21k)¹²⁵. La partie Nord est occupée par le *frigidarium* (1) de 52,50 m² avec, à l'Est, deux *piscinae* quadrangulaires : l'une vaste (2) de 4,88 m²¹²⁶, la seconde (3), plus modeste, de 1,63 m². Au Sud-Est, on parvient au *tepidarium* (4) de 8,73 m² qui comprend un bassin rectangulaire (5) de 2,18 m², directement chauffé par un *prae-furnium*. La salle suivante est le *laconicum* (6) de 6,40 m² dont l'extrémité méridionale est animée par une exèdre semi-circulaire. L'état de destruction avancé ne permet pas d'identifier de bassin ; le fouilleur en restitue toutefois un. L'ensemble est chauffé par un *prae-furnium* percé dans l'axe de la salle et deux ouvertures font communiquer la chambre de chaleur avec celle du *caldarium* voisin (7). Celui-ci occupe 10,16 m². Il comprend un *solium* semi-circulaire (8) de 0,94 m² au Sud et un autre quadrangulaire (9), à l'Ouest, de 1,82 m², directement réchauffé. Les pièces de service occupent les côtés Ouest et Sud des salles du bain. La première (10) qui sert probablement au stockage du combustible mesure 19,35 m². Elle donne accès à la chambre de chauffe (11) du *caldarium* de 20,70 m². Au-delà, une autre (12) de 7 m² constitue le *prae-furnium* du *laconicum* ; et une dernière (13) de 3,16 m² accueille le foyer du *tepidarium*.

À Corinthe, les bains I de Panayia appartiennent vraisemblablement à une *villa* située à proximité¹²⁷. Mis en place dans le deuxième quart du ^{vi}e s., ils couvrent une surface de 135,50 m² (fig. 21l). On pénètre, depuis le Nord ou l'Est, dans l'*apodyterium* quadrangulaire (1) de 41,60 m². Il ouvre, peut-être par une porte axiale, dans le *frigidarium* (2) avec, à l'Ouest, une *piscina* (3) de 1,40 m², profonde de 0,73 m, dont il faut très vraisemblablement restituer la symétrie (4) à l'Est. La salle aurait alors une surface de 16,72 m². On parvient ensuite au *laconicum* (5) de 7,35 m², chauffé directement par un *prae-furnium* ouvert dans sa paroi orientale¹²⁸, puis au *caldarium* (6) de 11,33 m². Ce dernier compte deux *solia* au Nord et au Sud (7, 8) de 1,50 m² chacun,

124. Des trois ouvertures qui mettaient en communication la chambre de chaleur du bassin et celle du reste de la pièce, une seule est conservée.

125. O. BRONEER, *The South Stoa and its Roman Successors, Corinth I-IV* (1954), p. 145-151. La datation de la construction, placée dans un premier temps vers 300 (*ibid.*, p. 151), a été ensuite revue (BIERS 2003, p. 309).

126. Celle-ci serait un ajout postérieur à la plus modeste (*ibid.*, p. 316).

127. G. D. R. SANDERS, « A Late Roman Bath at Corinth: Excavations in the Panayia Field, 1995-1996 », *Hesperia* 68.4 (1999), p. 441-480.

128. Il existe en réalité deux ouvertures au niveau de l'hypocauste, l'une dans la paroi Sud, l'autre dans celle de l'Est. Le fouilleur pense qu'il s'agit d'éléments davantage liés au nettoyage qu'au chauffage. Si de tels aménagements dans les hypocaustes des établissements d'une certaine ampleur à Ostie – comme les Thermes Maritimes ou ceux du *Forum* (voir H. BROISE, J. SCHEID, *Recherches archéologiques à La Magliana. Le balneum des Frères Arvales, Roma Antica* 1 [1987], p. 106) – sont concevables, cela nous laisse ici sceptiques ; nous proposons de voir dans l'ouverture la plus large de l'Est un foyer.

un autre à l'Ouest (9) de 2,08 m², plus chauffé que les précédents car en relation directe avec un foyer muni d'une *testudo alvei*. Celui-ci est intégré dans une chambre de chauffe (10) de 6,15 m², de plan légèrement trapézoïdal.

Les bains à l'Ouest de l'Odéon, toujours à Corinthe, n'ont fait l'objet que d'une description succincte et leur plan n'est que partiel¹²⁹ (fig. 21m). Comme le bâtiment précédent, ils datent probablement du VI^e s.¹³⁰. L'édifice couvre au minimum 105 m²¹³¹. La première salle intégralement dégagée (1) est le *frigidarium* de 29,50 m² qui comprend deux *piscinae* semi-circulaires (2, 3) de 0,66 m² chacune. Au Sud, se trouve un *tepidarium* quadrangulaire (4) de 5,30 m², puis le *caldarium* (5) de 7,52 m² avec deux *solia*, l'un quadrangulaire (6), à l'Est, de 1,45 m², l'autre (7), au Sud, terminé par une extrémité semi-circulaire de 1,30 m².

À Argos, les thermes L¹³², au Sud des thermes A, appartiennent très probablement à une maison¹³³ (fig. 21n). Bâties dans la première moitié du IV^e s., ils s'étendent sur au moins 110 m², auxquels il faudrait ajouter les surfaces du *solium* Sud, d'une partie de la chambre de chauffe orientale et surtout de la salle (1), si elle appartient bien aux bains¹³⁴. On parvient au *frigidarium* (2) de 24,10 m² par une porte disposée en oblique. Cet édifice compte, au Nord, une *piscina* quadrangulaire (3) de 3,70 m² aux parois ornées de niches semi-circulaires disposées à 1,45 m du fond et accueillant chacune une fontaine. À l'Est, le *laconicum* (4) a une surface totale de 11,70 m². En saillie sur le mur Nord, se trouve un bassin (5) de 2,30 m² chauffé directement par un foyer. Le *caldarium* (6) d'au moins 15,90 m² comprend un *solium* quadrangulaire (7) de 3,60 m² à l'Ouest, un autre absidial (8) à l'Est de 3,60 m² et un dernier (9), au Sud, hors de l'emprise de la fouille. Le bassin absidial, assurément, et le bassin Sud, probablement, étaient chauffés chacun par un foyer. Une chambre de chauffe (9) a été aménagée au Nord pour le *praefurnium* de l'étuve, une autre (10), au Sud, devait faire retour au Nord-Est.

Les bains du terrain Passas à Argos, datés du début du V^e s., s'étendent sur 163 m²¹³⁵ (fig. 21o). On parvient au *frigidarium* par un vestibule (1) de 8,30 m²¹³⁶. La salle du bain

129. BIERS 2003, p. 314. La salle du bain froid est précédée d'un espace qui n'a pas été intégralement dégagé, peut-être une palestres ou un vestiaire.

130. *Ibid.*, p. 310.

131. L'étendue des zones de service au Sud et à l'Est n'est pas connue, pas plus que celle de la zone orientale précédemment évoquée.

132. P. AUPERT, « Objets de la vie quotidienne à Argos en 585 apr. J.-C. », dans *Études Argiennes, BCH Suppl.* 6 (1980), p. 395-399.

133. C'est l'hypothèse retenue par P. Aupert (*ibid.*, p. 399). M.-E. WASSENHOVEN (n. 105), p. 121, y voit l'extension des thermes voisins L.

134. Si tel était le cas, il s'agirait de l'*apodyterium*. Sa surface minimale est de 21,50 m².

135. A. ΠΑΝΑΥΤΟΠΟΥΛΟΥ, « Ρωμαϊκά και υστερορωμαϊκά λουτρά στο Άργος (Thermes romains d'époque romaine et tardo-romaine à Argos) », dans A. PARIENTE, G. TOUCHAIS (éds), *Argos et l'Argolide : Topographie et urbanisme* (1998), p. 373-384.

136. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un vestibule que d'un *apodyterium*.

froid (2) de 70,50 m² possède sa *piscina* absidiale (3) de 5 m². À l'Ouest, on accède, au *laconicum* (4) de 8,15 m² possédant un bassin (5) de 1,40 m², chauffé directement par un foyer. L'ultime salle (6) est constituée par le *caldarium* de 11,20 m². Au Nord, un *solium* quadrangulaire (8) de 2,50 m² tire directement sa chaleur d'un foyer, un second (7) de 2,15 m² est, lui, absidial. La zone de service entoure sur trois côtés les pièces du bain. Elle recèle à l'Ouest (9) le *prae-furnium* du bassin de l'étuve, au Nord celui du *solium* (10). Deux portes, l'une au Nord, l'autre, à l'Est, permettent la communication entre pièce de service et secteur froid.

IV. 2. MISE EN PERSPECTIVE

Le tableau ci-dessous (tabl. 1) synthétise les données des établissements qui viennent d'être décrits : datation, surface totale, surface des secteurs froids et chauds, pourcentages respectifs et rapport froid/chaud.

Nom du Site	Datation	Surface totale (en m ²)	Surface secteur froid (en m ²)	Surface secteur chaud (en m ²)	Pourcentage secteur froid	Pourcentage secteur chaud	Rapport secteur froid/secteur chaud
Zevgolatio, état 1	300	91	21,50	15,55	58	42	1,38
Athènes, Makryiannis, Thermes Est	IV ^e s.	>190	45,40	36,45	55,47	36,45	1,52
Athènes, thermes à l'Est de l'Aréopage	IV ^e s.	160	37,60	32,70	53,48	46,52	1,15
Athènes, thermes au Nord-Ouest de l'Aréopage	IV ^e s.?	98	32,70	24,30	57,37	42,63	1,34
Argos, bains L ¹³⁷ , hypothèse 1 ¹³⁸	I ^{re} moitié IV ^e s.	>110	24,10	27,60	46,60	53,40	0,87
Argos, bains L, hypothèse 2 ¹³⁹	I ^{re} moitié IV ^e s.	>131,50	45,50	27,60	62,20	37,80	1,64
Athènes, thermes de l'Olympieion	I ^{re} moitié IV ^e s.		63,50	28,75	68,83	31,17	2,20

137. Rappelons que le bâtiment n'étant pas intégralement connu, les surfaces données sont celles minimales.

138. La pièce (1) n'appartient pas aux thermes.

139. La pièce (1) est considérée comme l'*apodyterium*.

Nom du Site	Datation	Surface totale (en m ²)	Surface secteur froid (en m ²)	Surface secteur chaud (en m ²)	Pourcentage secteur froid	Pourcentage secteur chaud	Rapport secteur froid/ secteur chaud
Zevgolio, état 2	2 ^e moitié IV ^e s.	133	55,40	11,8	82,44	17,56	4,69
Asinè, état 1	vers 400	128	63,65	13,32	82,70	17,30	4,78
Aulis	<i>Terminus post quem</i> : fin IV ^e s.	68	28,30	10,1	73,70	26,30	2,80
Argos, terrain Passas	début V ^e s.	163	70,50	19,35	78,47	21,53	3,64
Corinthe, Stoa Sud	1 ^{re} moitié V ^e s.	163,50	52,50	25,29	67,49	32,51	2,07
Corinthe, bains I	milieu VI ^e s.	135,50	58,32	18,68	75,74	24,26	3,12
Corinthe, bains E	VI ^e s. ?	>105	29,50	12,82	69,70	30,30	2,30

Tableau 1 — Tableau synthétique des données des édifices décrits.

Premier constat : les surfaces de ces établissements sont modestes et couvrent au plus quelques dizaines de mètres carrés. Elles n'ont plus rien à voir avec ce qui était la réalité du Haut-Empire. Cela est vraisemblablement dû à un problème d'évergétisme et à un désengagement des élites vis-à-vis du monde urbain. Avec une surface de 460 m², les thermes de l'Agora des Déliens apparaissent toutefois comme particulièrement vastes, voire hors normes pour cette période, ce qui est un indice supplémentaire de l'importance de l'agglomération. Les thermes au Sud de l'Agora des Compétaliastes et leurs 186 m² de superficie¹⁴⁰, sont aussi importants et appartiennent à la frange supérieure de la catégorie des bains.

Deuxième constat : les surfaces des aires froides sont bien plus vastes que celles des aires chauffées. Ce rapport est variable tout au long de la période considérée. Même si elle n'est pas linéaire¹⁴¹, on constate toutefois une tendance générale qui vise, au fil du temps, à un accroissement du froid par rapport au chaud. Une rupture nette apparaît au milieu du IV^e s. où les secteurs froids de la seconde moitié du siècle sont bien plus vastes que

140. Cette surface ne prend pas en compte les chambres de chauffe qui ne sont pas précisément délimitées.

141. On butte ici sur les problèmes de datations qui ne sont pas toujours – loin s'en faut – établies sur des critères archéologiquement fiables.

ceux de la première moitié. Plusieurs facteurs se conjuguent vraisemblablement : la zone froide a pu voir sa fonction sociale s'accroître par rapport à celle strictement balnéaire ; le secteur chauffé a tendance à être réduit pour des problèmes de coût de fonctionnement.

Si l'on se réfère aux bains de Sergilla précédemment évoqués, datés sur critère épigraphique de 473, le rapport pièces froides¹⁴²/pièces chaudes¹⁴³ est de 3,41, ce qui est d'un ordre de grandeur tout à fait comparable à la plupart des établissements évoqués ci-dessus.

V. LA GRÈCE : UN CAS UNIQUE DANS L'EMPIRE ? COMPARAISON AVEC LA GAULE

La situation des bains de la Grèce correspond-elle à une originalité dans l'Empire romain ? Pour répondre à cette question, nous proposerons quelques comparaisons avec la situation de la Gaule à la même époque, région retenue car éloignée de la Grèce (fig. 22). Le panorama thermal de cette zone géographique dans l'Antiquité tardive peut être brossé grâce à quelques exemples. La construction de nouveaux édifices dépend du contexte, variable d'une région à l'autre, au sortir de la crise du III^e s. Parmi les thermes publics intégralement dégagés, on ne connaît que ceux de l'île de la Cité à Paris, édifiés postérieurement à 308 et qui occupent 370 m²¹⁴⁴, ainsi que ceux aménagés sur le portique du Temple du *Forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), d'environ 300 m², datés de la fin du IV^e ou du début du V^e s.¹⁴⁵. Il faudrait y ajouter vraisemblablement ceux de l'*orchestra* du théâtre de Lillebonne (Seine-Maritime)¹⁴⁶ des IV^e-V^e s.¹⁴⁷. En ce qui concerne les thermes partiellement reconnus, on peut citer ceux de la place Suarès à Arles (Bouches-du-Rhône) du IV^e s., dont on n'a identifié qu'une partie du *frigidarium*¹⁴⁸ ; ceux de la place Saint-Étienne à Toulouse (Haute-Garonne) du milieu du IV^e s., dont seuls *tepidarium* et *caldarium* sont dégagés¹⁴⁹ ; ceux de l'Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dont il manque l'extrémité du *frigidarium*¹⁵⁰ ; ou ceux de

142. Grande salle avec tribune et son extension (*apodyterium*) et *frigidarium*.

143. *Tepidarium* (sans hypocauste), *laconicum* et *caldarium*.

144. A. BOUET, Fl. SARAGOZA, « Les thermes de la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », dans *Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle, Crypte archéologique du parvis Notre-Dame* (2011), p. 101-103.

145. P. AUPERT *et al.*, *Saint-Bertrand-de-Comminges II. Les thermes du Forum* (2001), p. 98.

146. Ils sont interprétés comme appartenant à une habitation, vraisemblablement du fait de leur petite taille, mais leur isolement permet d'envisager leur caractère public.

147. E. POIREL, *Le théâtre romain de Lillebonne* (1974), p. 16.

148. BOUET 2003, II, p. 40-41.

149. *Ibid.*, p. 306-307.

150. *Ibid.*, p. 239-242.

l'Est à Tours (Indre-et-Loire), fréquentés entre 350-375 et 400-420, dont il manque une partie de la section froide¹⁵¹. Au v^e s., des bains très modestes sont construits en relation avec des basiliques chrétiennes : à Loupian (Hérault), Montferand (Aude), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), ou encore au *castrum* de Kaiseraugst (Suisse)¹⁵² (fig. 23).

La caractéristique de ces édifices publics consiste en leur taille modeste par rapport à ce qui se faisait au II^e s. et, en cela, on retrouve le même phénomène qu'en Grèce¹⁵³. Autant que l'on puisse la saisir, la dilatation du secteur froid par rapport au chaud est une réalité¹⁵⁴. Tel n'est pas le cas des bâtiments du v^e s. en relation avec des basiliques. Ceux-ci sont strictement utilitaires, en relation avec la maison de l'évêque, ou pour des raisons liturgiques, liés à la purification avant le baptême¹⁵⁵. À Saint-Bertrand-de-Comminges, on note également la présence de deux sections juxtaposées¹⁵⁶.

Ces phénomènes sont également visibles dans les thermes de *villae*, particulièrement dans le Sud-Ouest de la Gaule qui en est richement doté pour l'Antiquité tardive¹⁵⁷. Le *frigidarium* se distingue nettement des autres espaces, pouvant couvrir jusqu'à 300 m². Cette dilatation apparaissait comme un élément éminemment symbolique du caractère aristocratique du lieu et faisait l'admiration des contemporains : Sidoine Apollinaire n'hésitait pas à affirmer que la salle froide des bains de sa *villa* d'Avitacus pouvait rivaliser avec les piscines publiques¹⁵⁸.

151. H. GALINÉ (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, *RACF* Suppl. 30 (2007), p. 64-66. Pour une synthèse sur les thermes dans l'Antiquité tardive, voir J. BOUDEAU, « Devenir et place des thermes publics dans les *castra* du Bas-Empire du Nord-Ouest de la Gaule : étude de dix chefs-lieux de cité de Gaule Belgique et Lyonnaise », *RACF* 50 (2011), p. 453-499.

152. A. BOUET, Fl. SARAGOZA, « Les thermes de l'Antiquité tardive », dans *Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle, Crypte archéologique du parvis Notre-Dame* (2011), p. 98.

153. Seules exceptions, les thermes impériaux de Trèves (Allemagne) de 33 600 m² et les Thermes de Constantin en Arles (Bouches-du-Rhône) de 3 750 m², édifiés dans deux villes qui connurent un destin particulier puisqu'elles devinrent durant quelques années résidence impériale (*ibid.*, p. 98).

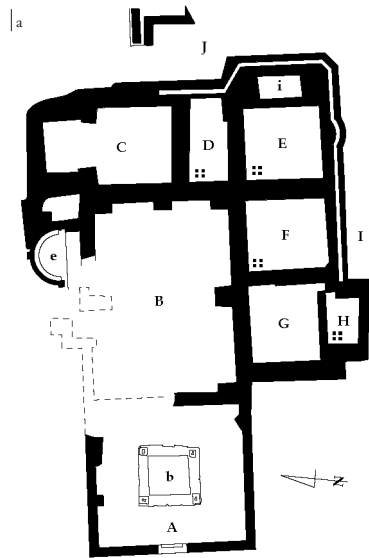
154. Si on quitte la Gaule pour la Corse, les thermes d'Aléria, édifiés à l'intérieur du péribole du temple du *forum* probablement au début du IV^e s., n'entrent pas dans ce schéma, car le *frigidarium* est tout à fait en rapport de taille avec les salles chaudes, voir A. BOUET, « Un complexe thermal de l'Antiquité tardive : le "Prétoire" à Aléria (Haute-Corse) », *Gallia* 55 (1998), p. 343-363.

155. A. BOUET, Fl. SARAGOZA (n. 152), p. 100.

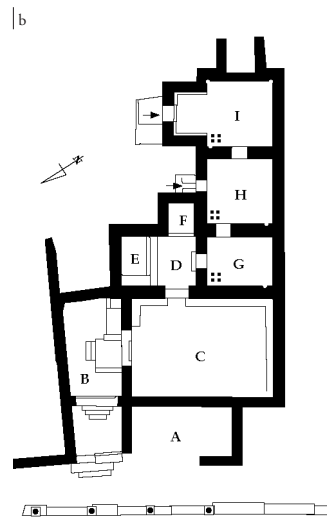
156. Il en va de même à Délos où, à la fin du IV^e s. ou au début du v^e s. apr. J.-C., des thermes furent construits au-dessus des habitations d'époque impériale, dans le secteur de la Salle Hypostyle (*GD* 50). Les dimensions réduites des pièces et leur datation autorisent à suivre l'interprétation d'A. K. ORLANDOS (*BCH* 60 [1936], p. 93), selon laquelle nous aurions affaire, non à des bains publics, mais à une salle de bain d'un édifice privé paléochrétien, vraisemblablement un monastère.

157. C. BALMELLE, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule, Mémoires 5, Aquitania* Suppl. 10 (2001), p. 178 et p. 190-191.

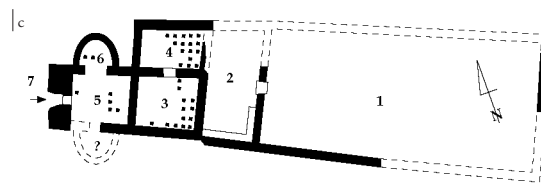
158. Sidoine Apollinaire, *Lettres* II 2, 5. Sidoine doit évoquer les thermes publics de l'époque antérieure et qui avaient dû laisser une image forte dans la conscience collective car, comme cela a été vu, les nouveaux ensembles sont très modestes.



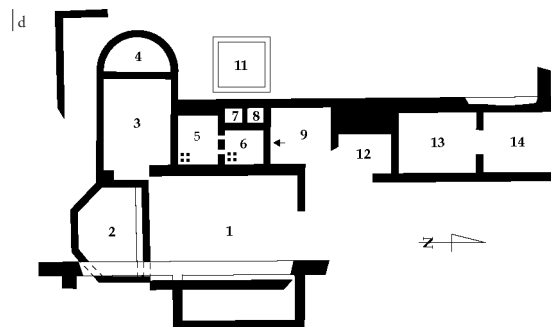
Délos, thermes de l'Agora des Déliens



Délos, thermes au sud de l'Agora des Compétaliastes



Paris, Île de la Cité



Saint-Bertrand-de-Comminge, portique du temple du *Forum*

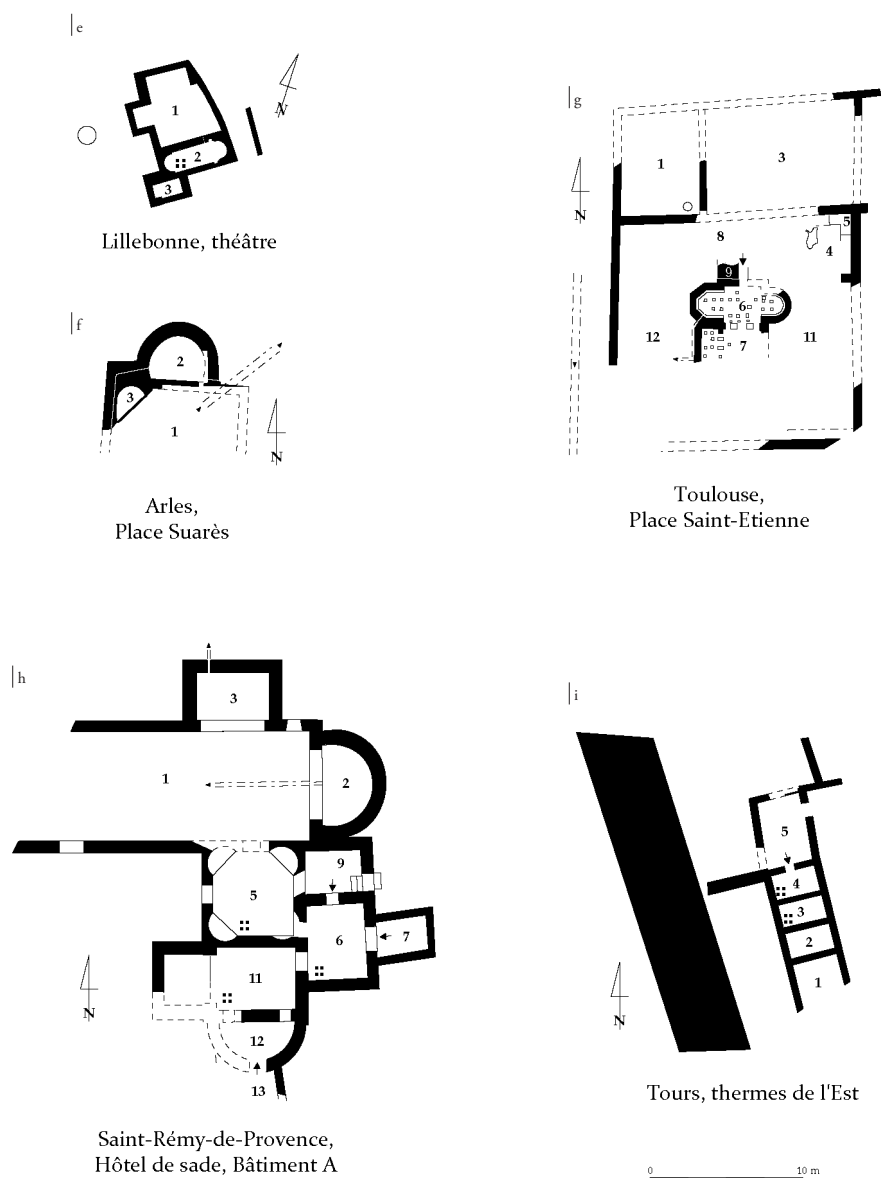


Fig. 22 — Comparaison des thermes de Délos et des thermes publics du IV^e s. de Gaule : a. d'après MORETTI, FINCKER 2011, p. 165 ; b. d'après BRUNEAU 1968, p. 703 ; c. d'après A. BOUET, Fl. SARAGOZA (n. 144), p. 102 ; d. d'après A. BOUET (n. 154), p. 360 ; e. d'après I. ROGERET, *Carte archéologique de la Gaule* 76 (1997), p. 335 et p. 339 ; f-h. d'après A. BOUET (n. 154), p. 358 ; i. d'après H. GALINÉ (n. 151), p. 65.

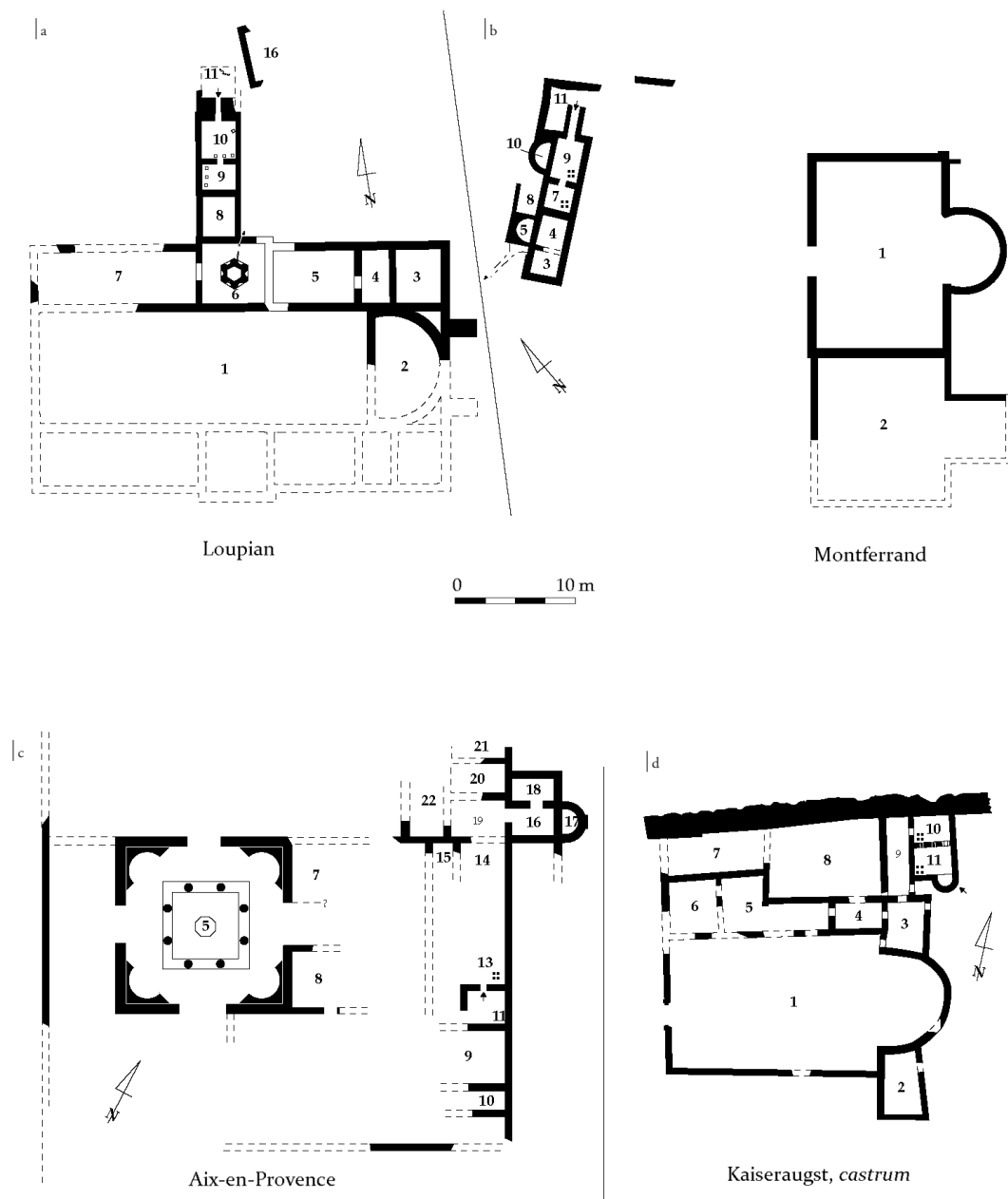


Fig. 23 — Les thermes du ^v s. de Gaule en relation avec une basilique : d'après A. BOUET, Fl. SARAGOZA (n. 152), p. 98.

Dans l'Antiquité tardive, les caractéristiques des thermes de Délos, comme ceux de la Grèce ou de la Gaule, participent donc d'une évolution globale.

CONCLUSION

Dotée d'une infrastructure balnéaire non négligeable, la ville de Délos à l'époque impériale est loin d'offrir en ce domaine l'image d'une ville sous-équipée. Bien au contraire, les monuments étudiés ici sont particulièrement vastes par rapport à ce qui existait ailleurs dans des agglomérations de taille moyenne dotées, comme elle, d'eau courante. Cette parure balnéaire ne s'accorde guère avec le village peu peuplé que l'on se plaît à décrire traditionnellement¹⁵⁹. La solitude délienne, de Strabon à Tertullien, est avant tout un *topos* littéraire¹⁶⁰. En effet, les fouilles réalisées sur l'île, lorsqu'elles mentionnent des niveaux romains trop vite étudiés et détruits au profit des strates plus anciennes, considérées comme plus prestigieuses, attestent une occupation dense, parfois constituée de demeures aisées, qui n'ont rien à envier à d'autres villes contemporaines ni même aux maisons de la Délos hellénistique¹⁶¹. Si la Délos romaine est qualifiée de « déserte », ce n'est que par comparaison avec l'agglomération de la fin de l'époque hellénistique, « ville-champignon » qui a bénéficié pendant moins d'un siècle de conditions religieuses, politiques et économiques tout à fait exceptionnelles.

Nous pensons que la vision jusque-là véhiculée, avec seulement deux zones densément occupées à l'époque impériale – au Nord, celle de la Salle Hypostyle, au Sud, celle de l'Agora des Compétaliastes et de l'Agora des Déliens, séparées par le *téménos* d'Apollon et celui d'Artémis¹⁶² –, doit, sinon être rejetée, du moins être considérée avec circonspection. Surtout, il conviendrait d'affiner la chronologie de cette occupation « tardive », car les limites de l'agglomération délienne changent entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. On considère habituellement que la ville impériale, constituée d'un habitat pauvre et

159. *GD*, p. 44. Voir également P. ROUSSEL, *Délos, colonie athénienne*², *BEFAR* 111 (1987), p. 336-340.

160. On retrouvera l'intégralité des textes dans BRUNEAU 1968, p. 691-693.

161. Pour se cantonner à un secteur, plusieurs habitations d'époque impériale ont été mises au jour au-dessus de la Salle Hypostyle (*GD* 50). La maison (I) de 475 m² s'organisait autour d'un péristyle remarquable en marbre (G. LEROUX [n. 4], p. 66-67). Par sa superficie, elle n'a rien à envier aux belles maisons de la Délos de la grande époque : Maison des Dauphins (404 m²), Maison de Cléopâtre (405 m²), Maison des Tritons (415 m²), Maison A de l'Inopos (439 m²), Maison du Dionysos (451 m²), Maison des Comédiens (515 m²) (les surfaces sont tirées de M. TRÜMPER, *Wohnen in Delos, Eine baugeschichtliche Untersuchung zum Wandel der Wohnkultur in hellenistischer Zeit, Internationale Archäologie* 46 [1998]). La datation de ces habitations « tardives », toutes contemporaines, a été discutée à plusieurs reprises ; elles sont en réalité à replacer dans le courant du II^e s. apr. J.-C., peut-être à l'époque antonine, voir E. LE QUÉRÉ, *Les Cyclades sous l'Empire romain. Histoire d'une renaissance* (2015), p. 168.

162. BRUNEAU 1968, p. 706.

dispersé, s'étendait, du Nord au Sud, entre l'Établissement des Poséidonistes (*GD* 57) et le bas du Quartier du Théâtre, d'Est en Ouest, entre le rivage portuaire et la Rue de l'Est (*GD* 82)¹⁶³, et qu'elle s'était resserrée autour du sanctuaire d'Apollon, resté le centre de la vie religieuse de l'île. Tous les autres secteurs auraient été plus ou moins abandonnés à la suite des « catastrophes » de 88 et 69 av. J.-C., à l'exception de plusieurs sanctuaires, devenus périphériques, qui ont continué d'être fréquentés au moins durant les deux premiers siècles de notre ère¹⁶⁴. Si ces limites peuvent éventuellement correspondre à l'agglomération délienne des I^{er} et II^e s. apr. J.-C., il n'en va plus de même à partir du IV^e s. apr. J.-C., époque de la construction des thermes de l'Agora des Déliens et de ceux situés au Sud de l'Agora des Compétaliastes. Les fouilles récentes, ainsi que les dernières études architecturales, ont montré que de nombreux quartiers périphériques ont été transformés en locaux artisanaux à partir de cette date¹⁶⁵ : au Nord, jusqu'aux limites septentrionales du Quartier de Skardhana ; au Sud, au moins jusqu'au Réservoir de l'Inopos (*GD* 97) et au niveau du pressoir à vin (*GD* 121.1) qui barre la Rue 5 du Quartier du Théâtre. L'ensemble de ce quartier, à proximité des thermes que nous avons étudiés, a été densément réoccupé par des habitats dans l'Antiquité tardive et à l'époque protobyzantine¹⁶⁶, tandis que pas moins de cinq basiliques ont été construites tout autour du *hiéron*¹⁶⁷. En outre, à partir de la fin du III^e s. apr. J.-C., la plaine du Sanctuaire d'Apollon fut entièrement réaménagée et devint, aux IV^e et V^e s., le centre d'une ville chrétienne de taille non négligeable¹⁶⁸, puisqu'elle se déployait sur une surface d'environ 17 ha.

Les établissements thermaux de l'île font partie des vestiges qui prouvent que la Délos impériale – et surtout la Délos de l'Antiquité tardive – n'était pas aussi ἄδελος que l'on s'accorde à le dire : elle se devine certes non extraordinaire, mais une ville ordinaire de l'Empire romain, qui n'a rien à envier à de nombreuses autres cités grecques.

163. *GD*, p. 44.

164. BRUNEAU 1968, p. 706.

165. Sur la localisation des activités artisanales à l'époque impériale et protobyzantine, voir A. K. ORLANDOS, « Délos chrétienne », *BCH* 60 (1936), p. 68-71 et p. 84-86; BRUNEAU 1968, p. 699-708; Ph. BRUNEAU, Ph. FRAISSE, *BCH* 105 (1981), p. 151-153; *id.*, *BCH* 108 (1984), p. 723-730; Ph. BRUNEAU, *BCH* 111 (1987), p. 339-340; G. SIEBERT (n. 72), p. 59 et p. 138; E. LE QUÉRÉ (n. 161), p. 169-172.

166. M. HOLLEAUX (n. 98), p. 358; P. ROUSSEL (n. 159), p. 337; HASENOHR 2002, p. 106-107.

167. Sur ces basiliques protobyzantines, voir A. K. ORLANDOS (n. 165), p. 68-100; LE QUÉRÉ à paraître, zone 1, nos 101-103.

168. E. LE QUÉRÉ (n. 60).